SESSION 2025

### ANNEXE 6 : déroulement et évaluation de l'épreuve E2

« Expression et communication en langue anglaise », parties écrite et orale

L'arrêté du 8 juillet 2024<sup>1</sup>, rappelant le référentiel, précise que dans le cadre de cette épreuve E2 « Expression et communication en langue anglaise », les compétences visées se situent au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les activités langagières suivantes :

- compréhension de documents écrits ;
- production et interaction écrites ;
- compréhension de l'oral;
- production et interaction orales.

#### 1. ÉCRIT : coefficient 1, durée 2 heures

L'épreuve écrite a pour but d'évaluer au niveau B2 les activités langagières suivantes : compréhension de documents écrits ; production écrite.

#### Support(s) d'évaluation pour l'écrit :

Un ou plusieurs documents en langue vivante dont le contenu est ancré dans des situations relatives à l'entreprise et au monde du travail ainsi que dans l'aire culturelle et linguistique de référence. L'ensemble n'excède pas 50 lignes (soit environ 4 300 signes, blancs compris).

- 1. <u>Compréhension de l'écrit</u> : Rédaction en français d'un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles du ou des documents supports.
- 2. <u>Expression écrite</u>: Rédaction en anglais d'un écrit (courrier, courriel, bref rapport, instruction, analyse, document commercial, argumentation, etc.), à partir d'éléments de contexte ou de consignes rédigées en anglais ou en français.

Pour cette épreuve, le dictionnaire unilingue est autorisé.

Chacune de ces deux parties sera notée sur 20, la note totale sur 40 points sera ensuite ramenée à une note sur 20. Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en annexe 6-1.

#### 1.1. Compte-rendu - Compréhension de l'écrit

La longueur du compte rendu représentera environ un tiers de celle du texte ou dossier proposé. Il s'agira de faire preuve de souplesse dans l'appréciation de la longueur du compte rendu, l'essentiel résidant en effet dans la cohérence et la cohésion du texte produit, ainsi que la capacité de la personne candidate à restituer les idées essentielles du ou des documents.

Le compte rendu sera rédigé <u>en français</u>. Il devra comprendre une brève introduction qui indiquera la source et le thème du document ou des documents. Les idées essentielles devront être restituées avec cohérence, sans nécessairement respecter l'ordre linéaire du texte ou dossier, tout en s'éloignant de la reprise littérale. La qualité de l'expression en français sera prise en compte dans la notation. Certains termes techniques anglais couramment utilisés en français tels que email,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arrêté (ESRS2414616A) du 8 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 29 avril 2019 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « services informatiques aux organisations » option A : « solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux », option B : « solutions logicielles et applications métiers ».

spam ou phishing, seront acceptés. Cependant, l'utilisation de leurs équivalents français sera valorisée; il en sera de même en cas de production d'une brève conclusion qui dégage l'intérêt du texte ou du dossier dans une perspective professionnelle.

#### 1.2. Rédaction d'écrits professionnels - Expression écrite

L'évaluation prendra la forme de la rédaction en anglais d'un écrit (courrier, courriel, bref rapport, document explicatif, demande d'assistance auprès d'un service tiers, demande d'informations concernant de nouveaux usages, rapport d'incident, etc.) en relation avec l'exercice de la profession, à partir d'éléments du contexte professionnel et de consignes rédigées en anglais ou en français.

Lors de l'évaluation seront pris en compte l'adéquation de la réponse à la situation, le respect du format demandé et la qualité de l'expression en anglais.

Dans le cas d'un écrit nécessitant une signature, la personne candidate utilisera le nom fourni dans la consigne afin que le principe d'anonymat des copies soit respecté. Un nombre de mots attendus pourra être donné à titre indicatif.

#### 2. ORAL : coefficient 1, durée 20 minutes, précédées de 20 minutes de préparation

Le référentiel précise que l'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude de la personne candidate à comprendre la langue vivante anglaise et à s'exprimer à l'oral en langue anglaise dans le contexte professionnel des services informatiques aux organisations. L'évaluation permet de mesurer la capacité de la personne candidate à analyser et traiter dans la langue vivante anglaise une situation à laquelle elle est confrontée et à réagir en expliquant ses choix. Il s'agit de vérifier sa capacité à présenter un court propos organisé et à prendre part à un dialogue en anglais dans le cadre d'une situation en lien avec le domaine professionnel.

Tout comme pour la partie écrite, l'évaluation de l'oral permet de positionner la personne candidate par rapport au niveau B2 du CECRL. Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en annexe 6-2.

L'épreuve permet d'évaluer la compréhension écrite et orale, ainsi que l'expression orale en continu et en interaction. Elle prend appui sur un court dossier professionnel, composé de deux supports maximum rédigés en langue anglaise (court article de presse, page d'écran d'un site présentant un élément technique, extrait de notice, etc.), complété par un bref document vidéo. Ces documents, en lien avec le domaine professionnel et l'aire culturelle de la langue, ne doivent pas présenter de technicité excessive. Pour le bref document vidéo, il ne doit pas s'agir de documents didactisés.

Le référentiel prévoit une épreuve en deux phases de l'entretien, qui est mené en anglais.

- phase 1 : dans le cadre d'une prise de parole en continu, présentation des documents (3 maximum, dont 1 document vidéo) fournis à la personne candidate (5 minutes environ) ;
- phase 2 : l'évaluation se poursuit par une étape de prise en parole en interaction, et cet échange s'appuie sur le questionnement accompagnant la situation-problème et l'analyse faite par la personne candidate des supports proposés, dans le but d'exposer une ou des solutions adaptées.
  - Au fil des échanges, la personne candidate est invitée à réagir, décrire, reformuler, développer une argumentation, justifier son propos ou encore apporter des explications (15 minutes).

#### 2.1. Dossier mis à disposition

Le dossier fourni aux candidats rappellera les étapes de l'épreuve et fournira la consigne qui présente la situation-problème qui propose la mise en situation, pour laquelle la personne candidate présentera une ou plusieurs solutions appropriées. Le dossier comportera les titres du ou des documents, ainsi que les sources.

Les mises en situation peuvent concerner l'échange d'informations relatives à de nouvelles offres technologiques, de nouveaux usages, des constats de panne ou d'incidents, des contributions au développement de logiciels libres, une demande d'assistance, un accompagnement particulier concernant une mise en œuvre, etc.

Elles ne sont pas nécessairement en lien indissociable avec le sujet des documents, car en tout état de cause, le candidat doit être capable de réaliser la phase de mise en situation même s'il n'a pas totalement saisi le sens des supports. Ceux-ci ont néanmoins pour but de faciliter le traitement de la consigne et d'élargir les perspectives.

La durée du document vidéo n'excédera pas 2 minutes, y compris les passages sans parole. Elle ne fera pas moins de 1 minute 30. Conformément au référentiel, le document vidéo associé au dossier est de nature authentique, en rapport étroit avec le champ professionnel des services informatiques aux organisations mais sans présenter une technicité excessive. Il n'est ni un écrit oralisé ni un enregistrement issu de manuels.

#### 2.2. Phase de préparation

Durant la phase de préparation, les documents ou éléments suivants seront proposés :

- 1 court dossier professionnel, composé d'un ou deux supports écrits et d'un document vidéo ;
- 1 consigne, rédigée ou en anglais ou en français, qui accompagne le dossier et précise la mise en situation (situation-problème) pour laquelle il s'agira de proposer une ou plusieurs solutions.

Le matériel fourni doit permettre à la personne candidate de visualiser librement le document vidéo et de lire le ou les supports écrits qui lui auront été transmis.

Dans le cas où la préparation se déroule dans une salle informatique, il convient de veiller à ce que la personne candidate ne puisse pas avoir accès à des ressources locales ou sur internet autres qu'un dictionnaire unilingue. Il convient donc de prévoir la surveillance de la salle de préparation.

#### 2.3. Déroulement de la phase 1 – 5 minutes maximum

La personne candidate effectuera une restitution en anglais de manière synthétique, de ce qu'elle aura compris du dossier. Elle devra rendre compte du contenu informatif du dossier, mais aussi de détails significatifs, sans exhaustivité. La perception du point de vue des locuteurs et de l'implicite (le cas échéant) sera valorisée.

La commission s'interdira d'intervenir pendant la présentation orale en anglais car il s'agit d'une phase de prise de parole en continu.

### 2.4. Déroulement de la phase 2 – 15 minutes

Au cours de la phase 2 de l'épreuve, placée dans un cadre interactif, la personne candidate sera amenée à présenter la situation problème qui lui a été soumise, à la replacer dans le cadre professionnel et à proposer une ou plusieurs solutions pour répondre à un besoin ou à une difficulté.

Le ou les supports écrits et le document vidéo serviront de point d'appui à cette phase d'expression, dont le but est d'évaluer la capacité de la personne candidate à définir son rôle dans un cadre professionnel et à décrire le ou les types d'intervention ou d'action qui paraissent les plus appropriées.

Pour ce faire, il est attendu qu'elle s'attache à expliciter, argumenter, et justifier son ou ses choix. Elle pourra également être amenée à développer ou affiner la présentation brève effectuée lors des 5 premières minutes de la phase 1. Cela doit lui permettre d'élargir son propos, de le reformuler, de le compléter ou encore de revenir sur certaines positions. Cette partie de l'évaluation se situe résolument dans le cadre d'un échange en interaction.

La commission encouragera la personne candidate à préciser des éléments concernant son rôle ou la situation et à s'assurer de la pertinence de ce qu'il ou elle envisage.

La qualité de la langue produite sera prise en compte en considérant prioritairement la capacité à produire un message clair, à communiquer et à s'impliquer dans l'échange.

ANNEXE 6-1 : Épreuve E2, grille d'aide à l'évaluation de la partie écrite

### I- COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 POINTS)

Avec bienveillance, on évaluera et notera de manière positive toute copie qui rendra compte de l'essentiel de manière structurée et pertinente. La grille ci-dessous fournira une aide à l'évaluation. Pour rappel, le niveau visé est B2.

COMPRENDRE	Points Score	RENDRE COMPTE, RESTITUER.	Points Score
Compréhension approfondie – C1		Écrit complet – C1	
Peut relever des détails fins et saisir des informations complexes.	21	Peut rédiger un écrit clair et méthodique dans une langue française de qualité. Le format attendu a été totalement respecté.	14
Compréhension détaillée – B2		Écrit cohérent et structuré – B2	
Peut clairement identifier la structuration du document : les différentes articulations et la situation d'énonciation.  Peut saisir l'essentiel des informations complexes, des détails significatifs.	18	Peut rédiger un texte structuré et cohérent dont la lecture est aisée grâce à un enchaînement logique des éléments essentiels.  Peut utiliser un langage adapté au contexte.	12
Compréhension globale – B1		Écrit structuré – B1	
Peut identifier des éléments porteurs de sens et comprendre la plupart des informations factuelles.  Quelques omissions ou incompréhensions ponctuelles.	12	Peut rédiger un texte en partie structuré avec des enchaînements logiques en utilisant un lexique standard.	8
Compréhension partielle		Restitution partielle	
Peut identifier certaines informations explicites ou factuelles sans rendre compte du sens global du texte.	7	Peut exposer des informations utiles dans une langue simple sans toutefois être en mesure de les articuler correctement.	4

		Amorce	de compre	éhension					Restitution	n lacunaire		
Peut identifier les mots et les expressions les plus courants ou quelques informations isolées.  Peut rapporter quelques informations élémentaires sans aucune hiérarchisation ni articulation.									aucune 2			
Total points-score	СВ	5	7	8-9-10	11	14	15	16	19	20-25	26	29 et plus
Note sur 20 / LVA	0	4	6	7	8	10	11	12	13	14 16	18	20
Note sur 20 / LVB	0	5	7	8 9 10	11	14	15	16	19		20	

II- EXPRESSION ÉCRITE (10 POINTS)
On évaluera et notera de manière positive les productions des candidats à l'aide de la grille ci-dessous. La grille ci-dessous fournira une aide à l'évaluation. Pour rappel, le niveau visé est B2.

RÉALISATION DE LA TÂCHE	Points Score	CORRECTION DE LA LANGUE ÉCRITE	Points Score	L RICHESSE DE LA LANGUE	Points Score
C1 Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé, bien structuré en soulignant, le cas échéant, les points marquants pertinents.	21	C1 Maintient tout au long de sa production un haut degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures riches.		C1 Peut employer un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	7
B2 Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, bien structuré en soulignant, le cas échéant, de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer. Format attendu respecté.	18	B2 Démontre une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus.	h	B2 Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures est suffisante pour permettre précision et variété des formulations.	6

B1 Peut traiter le sujet e cohérent. Des connecteurs simp	ples so	nt emp	oloyés.	e et	str per	emontre une uctures simpl uvent se prod ste clair et cor	es et coura duire mais	ntes. Des e le sens ge	rreurs	4 voc	t produ abulair ropriée	e si	texte e imple	en utilisa de	nnt un façon	4
Peut traiter le sujet, i sommaire. Format attendu partie				irte,	ma phi	ut produire algré des err rases et des blées.	eurs fréqu	entes. Écr	it des	ada	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical modeste.				2	
Peut simplement amo avec le sujet. Non-res		_		ien 3		ut produire mpréhensible sée.		-		_				1		
Total points-score	СВ	5	6-7-8-9	10	11	12	14	15	16	18		20-25		26	30 6	et plus
Note sur 20 / LVA	0	4	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	18		20

Note sur 20 / LVB

6 7 8 9

SESSION 2025

ANNEXE 6-2 : Épreuve E2, grille d'aide à l'évaluation de la partie orale

Nom, prénom :	N° candidat :
Nom du support :	

Entourer le nombre de points attribués pour chaque degré et reporter le total en fin de colonne

A. S'exprimer en continu (Entourer la choisie)	B. Prendre part à un entretien (Entour la note choisie)	rer	C. Échelle de réception / recevabilité linguistique		
Degré 1		Degré 1		Étendue du vocabulaire	2
Introduit le support à l'aide d'énoncés très courts, stéréotypés et	1	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur l'aide	1	Possède un répertoire élémentaire de mots et expressions courantes.	0,5
isolés. Émet très peu d'énoncés spontanément.		apportée par l'examinateur (répétition et reformulation). Peut être parfois difficile à suivre.		Possède un vocabulaire suffisant pour assurer une communication élémentaire.	1,5
				Possède un lexique assez étendu pour parler des sujets relatifs à son domaine, cependant des lacunes lexicales peuvent entraîner l'usage de périphrases.	2
Degré 2		Degré 2		Correction grammaticale	2
Capable de parler brièvement du support en une liste de points		Répond et réagit de façon simple sans prendre l'initiative. Échange		Contrôle limité de quelques structures simples.	0,5
successifs.		une information limitée et doit souvent transiger sur le sens.		Maîtrise aléatoire de structures simples.	1
				Correction suffisante dans l'emploi de structures courantes.	1,5
				Assez bon contrôle grammatical Pas d'erreurs conduisant à des malentendus.	2
Degré 3		Degré 3		Prononciation	2
Présente le support comme une suite linéaire de points qui s'enchaînent.	4	S'implique dans l'échange, demande des éclaircissements si nécessaire, se reprend, reformule et	4	Compréhensible avec quelques efforts.	0,5
s'enchaînent.		tente d'expliquer même maladroitement ce qu'il a voulu dire		Suffisamment claire pour être comprise malgré un accent français.	1

Fait preuve d'un certain degré d'autonomie avec une tentative d'élargissement.		ou d'apporter des précisions. Parvient à faire comprendre ses opinions et réactions même si les		Clairement intelligible, erreurs occasionnelles.	1,5
d clargissement.		interventions sont parfois brèves.		Claire et naturelle.	2
Degré 4		Degré 4		Aisance, fluidité, débit	3
Présente le support du dossier d'une façon claire et organisée, avec une	5	Parvient à faire ressortir de façon convaincante ce qu'il a compris du	5	Nombreuses pauses pour chercher ses mots.	0,5
approche synthétique. Développe la thématique avec aisance.		document. Cherche à convaincre en argumentant et réagit avec vivacité et pertinence,		Echanges courts, hésitations et faux démarrages.	1
		prenant même parfois l'initiative de l'échange.		Discours compréhensible avec pauses dans les séquences les plus longues.	2
				Débit assez régulier, pas de longues pauses.	3
				Aptitude à l'autocorrection	1
Bonus Fait preuve de culture personnelle	1	Bonus Fait preuve de culture personnelle	1	Bonus Qualités de communicateur (voix, gestuelle, contact visuel)	1
Total colonne A /5 +bonus éventuel 1pt		Total colonne B /5 +bonus éventuel 1pt		Total colonne C Note sur 10	
			Not	te d'expression = Total $(A + B + C) = \dots$	. / 20

SESSION 2025

ANNEXE 7 : déroulement et évaluation de l'épreuve E3 Épreuve E3 – Mathématiques pour l'informatique - Coefficient 3

Les modalités de déroulement de l'épreuve sont décrites dans les pages 70, 71 et 72 du référentiel.

Cas de l'évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluations dont la première, dite épreuve pratique, comporte une mise en œuvre sur équipement dédié. Elle est effectuée par la formatrice ou le formateur ayant eu la personne candidate en formation.

Chacune se déroule lorsque la personne candidate est considérée comme prête à être évaluée à partir des capacités du programme. Il est recommandé d'organiser la première situation en fin de première année ou en début de seconde année ; et la seconde avant la fin de la deuxième année.

Pour chacune des situations, l'évaluation de la prestation de la personne candidate est réalisée en s'appuyant sur les documents présentés dans les annexes qui comprend deux parties :

- Une grille « d'aide à l'évaluation » qui reprend les critères d'évaluation extraits du référentiel (cf. définition de l'épreuve et les critères d'évaluation). Elle permet de dresser un profil de la prestation la personne candidate et fonde également l'harmonisation entre les commissions d'interrogation.
   Une fiche d'appréciation qui permet de justifier la note attribuée (note globale sur 20 arrondie au demipoint supérieur).
   C'est cette appréciation synthétique qui sera portée à la connaissance la personne candidate en cas de réclamation. Elle
  - ☐ Première situation d'évaluation : épreuve pratique orale de 20 min (1h de préparation) coefficient 1

sera en conséquence obligatoirement remplie pour tous les candidats, quelle que soit la note attribuée.

L'interrogation prend appui sur une situation-problème décrite à l'aide du modèle fourni en annexe 7-1. L'évaluation de la prestation de la personne candidate est réalisée en s'appuyant sur les documents présentés dans l'annexe 7-2 :

- la grille « d'aide à l'évaluation » en annexe 7-2 (recto) -

la fiche d'appréciation en annexe 7-2 (verso).

Chaque fois que cela est possible, l'épreuve se déroule dans l'établissement où la personne candidate a reçu sa formation et sur l'équipement qu'elle a manipulé durant sa formation. La personne candidate présente sa solution algorithmique et son implémentation (durée 10 minutes maximum), puis participe à un entretien d'explicitation conduit par la commission (durée 10 minutes maximum).

Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les ressources documentaires électroniques disponibles uniquement dans le centre d'examen à l'exception de tout service accessible sur internet. Elle est informée que l'ensemble des connexions réalisées peuvent faire l'objet d'un contrôle par la commission d'interrogation.

Les compétences liées aux autres modules de cette unité ne sont pas évaluées dans cette situation d'évaluation. Si la réalisation demandée s'appuie sur les techniques abordées dans un autre module, les méthodes requises sont fournies dans le sujet.

☐ Deuxième situation d'évaluation : épreuve écrite de 55 mn − coefficient 2
---

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue, pour chaque personne candidate, un dossier comprenant :

la situation d'évaluation ;		
la copie rédigée par la personne candidate à cette occasion ;		
la grille d'évaluation de la situation dont le modèle est fourni en annexe 7-3 (recto) ; □	la	fiche
d'appréciation en annexe 7-3 (verso).		

À l'issue de la seconde situation d'évaluation, l'équipe pédagogique adresse au jury la proposition de note sur 20 points, accompagnée des deux grilles d'évaluation. Les dossiers décrits ci-dessus, relatifs aux situations d'évaluation, sont tenus à la disposition du jury et des autorités académiques jusqu'à la session suivante. Le jury peut en exiger la communication et, à la suite d'un examen approfondi, peut formuler toutes remarques et observations qu'il juge utiles pour arrêter la note.

Cas de l'évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve ponctuelle prend la forme d'une épreuve écrite de 2 heures sur un sujet comportant deux ou trois exercices couvrant une partie significative du programme de l'unité, pour un total de 20 points. L'un des exercices évalue la capacité « programmer » en lien avec le module d'algorithmique appliquée.

Le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions, en s'appuyant notamment sur une comparaison des profils obtenus et des notes attribuées.

SESSION 2025

ANNEXE 7-1 : Document de préparation au déroulement de la situation 1 Épreuve E3 – Mathématiques pour l'informatique (CCF)

SITUATION PROBLÈME							
NOM et prénom :	OPTION SLAM						
	OPTION SISR						
N° candidat :	N° commission						
Intitulé court de la situation problème proposée							
	Date :						
Consignes							

Documents ou composants fournis	
Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les ressources électroniques d	isponibles dans le centre
d'examen à l'exception de tout service d'échanges synchrones ou asynchrones avec un tiers	s. Elle est informée que
l'ensemble des connexions réalisées peuvent faire l'objet d'un contrôle par la commission d'inte	errogation.

SESSION 2025

ANNEXE 7-2 : Grille d'aide à l'évaluation de la situation 1 (recto)

Épreuve E3 – Mathématiques pour l'informatique (CCF)

NOM et prénom :		N° commission <sup>2</sup> :
N° candidat :		
Intitulé court de la situation problème proposée :		
Évaluation <sup>3</sup> :	Critères d'évaluation	
Maîtrise des connaissances (sur 8)		
Production commentée (sur 6)		
Efficacité et pertinence de la solution proposée		
Pertinence de la solution proposée		
Correction et cohérence de l'utilisation du formalisme		
retenu		
Cohérence de l'utilisation du formalisme retenu		
Lisibilité de la solution proposée		
Mise en œuvre commentée (sur 6)		
Qualité de la mise en œuvre		
Efficacité de l'implémentation		
Pertinence de l'utilisation des composants logiciels fournis		
Adéquation des tests de validation effectués		

 $<sup>^{\</sup>rm 2}$  Indiquer le nom du professeur responsable de l'évaluation.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Des appels (2 au maximum) permettent de s'assurer de la compréhension du problème et d'évaluer la communication orale et les capacités liées à l'usage des outils numériques.

Capacité à proposer des corrections pertinentes		
Note globale	Note /20	
Date:		
Nom et signature de la commission d'évaluation :		
Joindre le document descriptif de la situation problème pro	posée	
Cette partie est à l'usage exclusif de la commission d'inter-	rogation et ne peut être communiquée à la personne candidate.	
BTS SERVICES INFORMATIQUES	S AUX ORGANISATIONS SESSION 2025	
ANNEXE 7-2 : grille d'aide à l'éval	uation de la situation 1 (verso)	
Épreuve E3 – Mathématiques pour 1	informatique (CCF)	
NOM et prénom : Date de l'interrogation :		
N° candidat :		
Appréciation globale		
The state of the s		

0 1 1 1 1	. 1		
Questionnement complémentaire éver	ntuel		

Note sur 20 :		Visa de la commission	:
e document d'év	aluation peut être communiqué à la personne	e candidate, à sa demande, après déli	bération du jury.
Le document d'év			
Ce document d'év	BTS SERVICES INFORMATIQUES	AUX ORGANISATIONS S	bération du jury.  SESSION 2025
Ce document d'év	BTS SERVICES INFORMATIQUES ANNEXE 7-3 : Grille d'aide à l'évalu	AUX ORGANISATIONS Station de la situation 2 (recto)	
Ce document d'év	BTS SERVICES INFORMATIQUES	AUX ORGANISATIONS Station de la situation 2 (recto)	
Ce document d'év	BTS SERVICES INFORMATIQUES ANNEXE 7-3 : Grille d'aide à l'évalu	AUX ORGANISATIONS Station de la situation 2 (recto) Informatique (CCF)	

Identification du sujet proposé :	
Compétences	Appréciation du niveau d'acquisition <sup>4</sup>
Maîtrise des connaissances figurant au programme	
Pertinence des sources d'information mobilisées	
Adaptation de la stratégie choisie au problème à résoudre	
Efficacité dans la mise en œuvre de cette stratégie	
Rigueur et pertinence dans l'utilisation des savoirfaire figurant au programme de mathématiques	
Cohérence de l'argumentation employée	
Aptitude à analyser un résultat avec pertinence	
Qualité d'expression écrite ou orale	
	/ 20

Cette partie est à l'usage exclusif de la commission d'interrogation et ne peut être communiquée à la personne candidate.

SESSION 2025

ANNEXE 7-3: Grille d'aide à l'évaluation de la situation 2 (verso)

Épreuve E3 – Mathématiques pour l'informatique (CCF)

NOM et prénom :	Date de l'interrogation :
N° candidat :	
Appréciation globale	

Indiquer le nom du professeur responsable de l'évaluation.
 Le professeur peut utiliser toute forme d'annotation lui permettant d'évaluer par compétences.

Questionnement complémentaire éventuel	
Note sur 20 :	Visa de la commission :
100 Sul 20 .	visa de la commission .

Ce document d'évaluation peut être communiqué à la personne candidate, à sa demande, après délibération du jury.

#### BTS Services informatiques aux organisations

SESSION 2025

ANNEXE 8 : déroulement et évaluation de l'épreuve

Épreuve E5 – Support et mise à disposition de services informatiques - Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier numérique comprenant :

- un support de type portfolio retraçant le parcours de professionnalisation et décrivant les réalisations professionnelles de la personne candidate au cours de sa formation. Les réalisations professionnelles présentées doivent, dans leur ensemble, mobiliser toutes les compétences du bloc et avoir été élaborées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du diplôme. Pour chaque réalisation présente dans le dossier, les compétences mobilisées sont précisées;
- un tableau de synthèse récapitulant l'ensemble des réalisations présentées dans le portfolio dont le modèle est fourni dans la circulaire nationale d'organisation. Un modèle au format office open XML (.xlsx) est joint à cette circulaire, il est présenté en annexe 8-1;
- les attestations de stage ou les certificats de travail. Un modèle d'attestation de stage est fourni en annexe 5.

Avant et pendant l'épreuve, la commission d'interrogation est amenée à consulter le support de type portfolio de la personne candidate. Son accessibilité en format électronique est obligatoire et est de la seule responsabilité de la personne candidate.

En forme ponctuelle comme en CCF, l'évaluation de la prestation de la personne candidate est réalisée en s'appuyant sur la grille d'aide à l'évaluation présentée en annexe 8-3. Elle reprend les critères d'évaluation du référentiel « Services informatiques aux organisations » (cf. définition de l'épreuve et ses critères d'évaluation). Elle permet de dresser un profil de la prestation de la personne candidate et fonde également l'harmonisation entre les commissions d'interrogation.

Une fiche d'appréciation dont le modèle est fourni en annexe 8-4 justifie la note attribuée (note globale sur 20 arrondie au point supérieur). C'est cette appréciation synthétique qui sera portée à la connaissance de la personne candidate en cas de réclamation. Elle sera en conséquence obligatoirement remplie pour tous les candidats, quelle que soit la note attribuée.

#### Cas de l'évaluation par épreuve ponctuelle

Chaque personne candidate doit avoir remis son dossier pour une date fixée par les autorités académiques. Avant l'épreuve, un contrôle de conformité du dossier est effectué par une commission spécifique désignée par les autorités académiques. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en annexe 8-2.

La personne candidate doit s'assurer auprès des autorités académiques des conditions matérielles de passage de l'épreuve dans le centre d'examen et que la commission d'interrogation pourra accéder à la totalité de son portfolio à partir de la date fixée par les autorités académiques et durant l'épreuve.

Le référentiel prévoit que la commission est composée de deux membres :

- une personne enseignante en charge des enseignements professionnels en STS « Services informatiques aux organisations », dans le domaine de spécialité de la personne candidate,
- une personne professionnelle du secteur d'activités des prestations informatiques ou, à défaut, une personne en charge de l'enseignement d'un bloc professionnel (dont l'enseignant(e) prenant en charge l'enseignement de culture économique, juridique et managériale appliquée).

La présence d'une personne professionnelle du secteur d'activités des prestations informatiques doit toujours être privilégiée. Chaque centre de formation fournira aux autorités académiques les coordonnées de professionnels du secteur d'activités qui participeront au déroulement des épreuves.

La présidente ou le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions, en s'appuyant notamment sur une comparaison des profils obtenus à l'aide des grilles d'aide à l'évaluation et des notes attribuées.

#### Cas de l'évaluation par contrôle en cours de formation

Seuls les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité ou bien par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis habilité ou une section d'apprentissage habilitée, peuvent subir l'épreuve en contrôle en cours de formation.

#### Période d'évaluation

Le contrôle en cours de formation ne peut avoir lieu au-delà d'une date fixée par les autorités académiques.

#### Évaluation

Les évaluations des candidats sont étalées dans la période préalablement fixée.

#### Modalités d'organisation

La convocation des candidats et de la commission d'interrogation est effectuée par la cheffe ou le chef d'établissement. Le contrôle de conformité du dossier est effectué par l'équipe pédagogique. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en annexe 8.2.

En cas d'absence justifiée d'une personne candidate, une autre date d'évaluation lui sera proposée. En cas d'absence injustifiée ou réitérée, il n'y a pas de date de remplacement. La personne candidate est déclarée absente et le diplôme ne peut lui être délivré.

La note proposée par la commission d'interrogation et la grille d'aide à l'évaluation sont consignées sous la responsabilité de la cheffe ou du chef d'établissement. En AUCUN CAS, la note proposée n'est communiquée à la personne candidate.

Les documents ayant servi à l'évaluation des candidats doivent être conservés dans l'établissement pendant un an après la fin de la formation des étudiants.

La transmission au jury des propositions de notes (bordereau récapitulatif pour l'ensemble des candidats et grille d'évaluation et fiche d'appréciation pour chaque personne candidate) sera effectuée sous la responsabilité de la cheffe ou du chef d'établissement à une date fixée par le recteur de chaque académie ou le directeur du SIEC.

#### Modalités de validation

Conformément à la réglementation, le jury procède à un examen des documents fournis, formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note de chaque personne candidate.

À cet effet, une commission d'harmonisation, émanation du jury, se réunit pour effectuer ce travail d'évaluation préalablement à la délibération du jury. Pour faciliter l'harmonisation des notes proposées en CCF, il est recommandé que chaque établissement habilité soit représenté au sein de cette commission.

La note de chaque personne candidate est définitivement arrêtée par le jury de délibération.

Cas des candidats présentant l'épreuve facultative « engagement étudiant »

L'épreuve E5 - Support et mise à disposition des services informatique est suivie de l'épreuve facultative EF4 - Engagement étudiant. Les modalités de déroulement de l'épreuve et d'évaluation sont décrites dans les annexes suivantes :

- Annexe 12 : Déroulement et évaluation de l'épreuve facultative EF4 Engagement étudiant
- Annexe 12-1 : Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant
- Annexe 12-2 : Grille d'aide à l'évaluation de l'épreuve EF4

SESSION 2025

ANNEXE 8-1 : Modèle de fiche de tableau de synthèse des réalisations professionnelles Épreuve E5 – Support et mise à disposition de services informatiques - Coefficient 4

Le tableau de synthèse présente, pour chaque réalisation professionnelle constitutive du portfolio de la personne candidate, les compétences mobilisées du bloc « Support et mise à disposition de services informatiques ». Chaque réalisation professionnelle est décrite par un intitulé court et par la liste des productions et documents associés. La personne candidate doit y faire apparaître la période au cours de laquelle a été effectuée chaque réalisation professionnelle.

Le tableau de synthèse, commun aux deux options SLAM et SISR, est fourni dans un fichier au format office open XML (.xlsx) joint à la circulaire.

SESSION 2025

ANNEXE 8-2 : Modèle de fiche de contrôle de conformité pour l'épreuve Épreuve E5 – Support et mise à disposition de services informatiques

	CONTRÔLE DE CONFORMITÉ
Nom et prénom :	N° candidat :
délivrance de cert	'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 2008) fixant définition et conditions de aines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'annexe I définissant le contrôle de sier support d'épreuve, une commission de contrôle a été chargée d'apprécier la conformité andidats.
Après véri	fication, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) motif(s) ci-dessous :
absence de	□ dossier;
dépôt du	dossier au-delà de la date fixée par les autorités académiques ; durée de stage
inférieure à celle	requise par la réglementation de l'examen ; attestations de stage ou certificat(s) de
travail non	présentes ou non signés par les personnes habilitées à cet effet. <u>Afin de</u>
pouvoir vous prés	enter à l'épreuve, vous êtes prié(e) de transmettre la ou les attestations de stage
ou certificats de	travail signés par les personnes habilitées à cet effet.
	Sans régularisation de votre part, vous ne pourrez pas être interrogé(e), la not
	« non valide » (NV) vous sera attribuée pour l'épreuve et le diplôme ne pourr
	vous être délivré.
	Uous ne pourrez pas être interrogé(e), la note « non valide » (NV) vous sera
	attribuée pour l'épreuve et le diplôme ne pourra vous être délivré.
Date du contrôle :	Visa:

# ANNEXE 8-3 : Grille d'aide à l'évaluation (recto)

# Épreuve E5 – Support et mise à disposition de services informatiques

Nom, prénom :					N° candidat :	
Épreuve ponctuelle	Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation			N° commission :		
OPTION SISR		OPTION SLAM			Date : / /	
Noms des membres de la c	ommission d	interrogation				
J	roposition	de note suite à l'évaluati	on du profil d	le la personne	candidate	
la personne candidate compétences est propos	(voir au ver ée en bas de		nt des élémen	ts d'appréciat	ion des niveaux d	e maîtrise des
définition de l'épreuve,	ainsi que la	de l'établissement de la 1 conformité de l'environi re ou de conformité dans	nement techno	ologique. Le ca	as échéant, l'appré	ciation littérale
				NOTE / 20		
		Liste des pén	alités retenues	<u> </u>		
Les pénalités ci-dessous tienne compte.	doivent êtr	e appliquées de façon à c	e que la note	finale de la pe	ersonne candidate (	annexe 6-4) en
Portfolio inaccessib	le (10 points	de pénalité)				
☐ Absence de tableau	de synthèse	(2 points de pénalité)				
			NC	TE FINALE	3	/ 20
		Note à rep	orter sur la fich	ne d'appréciation	1	_
Tableau d'aide à l	'appréciatio	n des niveaux de maîtris	se des compét	ences du bloc	au verso	

Non évaluable	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	Excellente maitrise
	N'identifie pas, n'exploite pas ou n'intègre pas les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre partiellement les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Analyse de façon pertinente les informations, indicateurs, besoins ou contraintes, en mobilisant des outils
Compétence non mise en œuvre, absence de l'environnement technologique	Ne répond pas ou n'apporte pas de solution aux besoins exprimés	Répond de façon peu adaptée au besoin exprimé, propose des solutions peu pertinentes	Atteint les objectifs demandés, répond globalement aux besoins exprimés ou donne des éléments de solution	Propose des solutions pertinentes, permettant des améliorations/gains notables et en anticipant les contraintes
	Ne s'implique pas ou ne mobilise pas les technologies et démarches adéquates dans la production du résultat attendu	Ne structure pas sa démarche ou mobilise de façon parcellaire les technologies et démarches	Réalisation rigoureuse mobilisant les technologies et démarches appropriées	Mobilise une démarche agile et réactive, envisageant diverses technologies et solutions possibles

BTS SERVICES	SESSION 2025			
	Ne traite pas les erreurs	Identifie les erreurs sans les résoudre	Identifie et résout les erreurs	Identifie et résout les erreurs et les documente
	Ne communique pas de façon appropriée, ni à l'écrit, ni à l'oral	Communique à l'écrit et/ou l'oral sans apporter d'argumentation	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon claire et explicite	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon adaptée aux interlocuteurs, argumente de façon étayée

### Compétences Indicateurs de performance

Lanacite à rendre compte d'un travail réalise au sein d'une équine projet, en mettant clau	rement c	<del>en evide</del> i	nce sa c	ontribut	10n.	
personnelle.  Gérer le patrimoine informatique Le recensement du patrimoine informatique est exhaustif et ré	luable	lon litrisé	itrise rtielle	onne iitrise	ellentë iitrise	
Gérer le patrimoine informatique Le recensement du patrimoine informatique est exhaustif et ré	alisé a	noyer <b>E</b> d'	un <b>≦</b> u <b>8</b> lo	le <b>m</b> R <b>e</b> c	en en en e	identifier les ressources numériques gestion des actifs informatiques.
Exploiter des référentiels, normes et standards adoptés par le prestataire Les référentiels,	normes e	t standar	ds sont m	iobilisés	de façon	pertinente. informatique Les droits mis en place correspondent aux habilitations des acteurs.  Les conditions de continuité et de reprise d'un service sont vérifiées et les manquements
Mettre en place et vérifier les niveaux d'habilitation associés à un service		U se	ont signa	lés.		
□ Vérifier les conditions de la continuité d'un service informatique			Les sa	uvegard	es sont re	éalisées dans les conditions prévues conformément au plan de
☐ Gérer des sauvegardes sauvegarde.						
□ Vérifier le respect des règles d'utilisation des ressources numériques Les restaurat	ions sont	testées e	t opération	nnelles.		
	l					Les écarts par rapport aux règles d'utilisation des ressources numériques sont détectés et signalés.
Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution En utilisant les outils a et leur traitement correspond aux attentes.	daptés, le	es deman	des d'ass	sistance o	nt été pr	elses en compte,  Collecter, suivre et orienter des demandes correctement diagnostiquées
□ Traiter des demandes concernant les services réseau et système, applicatifs La réponse à	una dan	anda d'a	aciatanaa	act confe	rma à la	procedure et adentée à
	une dem	ande d a	ssistance	est com	office a fa	aprocedure et adaptee a
Traiter des demandes concernant les applications l'utilisateur.						
				ı	1 ,	
						lution d'un incident est adéquate et efficiente. Le cycle de résolution set standards du prestataire Une solution à l'incident est trouvée et mise en œuvre.
		des dei	nandes r	especie i	es norme	informatique.
						L'utilisation d'un logiciel de gestion de parc et d'incidents est maîtrisée.
						Le compte rendu d'intervention est clair et explicite.
Développer la présence en ligne de l'organisation	-					La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.
** *	conomia	nac liác à	l'image	da l'orgo	nication	L'image de l'organisation est conforme aux attentes et valorisée. sont identifiés et les obligations numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux
économiques juridiques sont respectées.	Jonomiq	ues nes a	1 image	de i orga	nisation	sont identifies et les oongations numeriques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux
garaiques son respectees.						
		$\vdash$	1			
Référencer les services en ligne de l'organisation et mesurer leur visibilité.			Les me	ntions lé	gales sor	t accessibles et conformes à la législation.
						La visibilité des services en ligne de l'organisation est satisfaisante.
□ Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation. L	e site We	b a évolu	é confor	mément a	u besoin	exprimé.
Travailler en mode projet						Les objectifs et les modalités d'organisation du projet sont explicités.
Travamer en mode projet						Les objectifs et les modantes à organisation du projet sont expireites.

□ Analyser les objectifs et les modalités d'organisation d'un projet l □ Planifier les activités Les activités personnelles sont planifiées sele	
	ressources humaines, matérielles et logicielles nécessaires sont mobilisées de manière
	efficace et pertinente.  Le découpage en tâches est réaliste.
	Les livrables sont conformes.
	Le projet est documenté. Un compte rendu clair et concis est réalisé et les écarts sont justifiés. La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.
Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique  Réaliser les tests d'intégration et d'acceptation d'un service  Déployer un service  Un rapport de test du service est produit.	Des tests pertinents d'intégration et d'acceptation sont rédigés et effectués. Les outils de test sont utilisés de manière appropriée.
Accompagner les utilisateurs dans la mise en place d'un service	Un support d'information est disponible.
	Les modalités d'accompagnement sont définies. Le service déployé est opérationnel et donne satisfaction à l'utilisateur.
Organiser son développement professionnel	Les besoins de formation sont identifiés pour assurer le support ou mettre à disposition un
☐ Mettre en place son environnement d'apprentissage personnel ☐ Mettre en œuvre des outils et stratégies de veille informationnelle	rervice.  L'environnement d'apprentissage personnel est délimité et expliqué.
Gérer son identité professionnelle	veille est régulière et vise à :
Développer son projet professionnel	repérer les techniques et technologies émergentes du secteur informatique ; utiliser de manière approfondie des moyens de recherche d'information
- renforcer ses compétences.	L'identité professionnelle est pertinente et visible sur un réseau social professionnel.

BTS SERVICES	INFORMAT	IQUES AUX ORGAN	VISATIONS		SESSION 2025
	ANNEXE 8	3-4 : Fiche d'appréciat	ion destinée à la p	ersonne (	candidate
	Épreuve E5	5 – Support et mise à d	isposition de serv	ices infor	matiques
					1
Nom, prénom :					N° candidat :
Épreuve ponctuelle		Contrôle en cours o	le formation		N° commission :
OPTION SISR		OPTION SLAM			Date : / /
Partie 1 : Présentation d	u parcours de pr	ofessionnalisation (10 minu	tes maximum)		
Observations					

Partie 2 : Échange avec le jury (30 minutes)

Observations

Appréciation sur le niveau de maîtrise des compétences, sur la mobilisation de toutes les compétences du bloc et sur la conformité de					
l'environnement technologique des réalisations professionnelles présentées					
NOTE: (a)					
NOTE / 20					
L					
Visa des membres de la commission d'interrogation					
Visa des memores de la commission a merrogation					
		7			
DEG GERMAGEG BUEGRMATIONEG ANN OR GANIGATION G	and and and a				
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2025				
ANNEXE 1 : Liste des Références					

- Articles D643-1 à D643-35 du code de l'Éducation portant règlement général du brevet de technicien supérieur ;

- Arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;
- Arrêté du 24 juin 2005 fixant les conditions de dispenses d'unités au brevet de technicien supérieur ;
- Arrêté du 16 novembre 2006, relatif aux objectifs, contenus de l'enseignement et du référentiel de capacités du domaine de la culture générale et expression en BTS ;
- Arrêté du 22 juillet 2008 paru au BO n ° 32 du 28 août 2008 portant définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur (contrôle de conformité des dossiers) ;
- Note de service n ° 2010-0016 du 24 juin 2010 : épreuve de langue des signes française (LSF) applicable depuis la session 2011 ;
- Arrêté du 6 février 2012 (JO du 25 février 2012) portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur (l'option de langue vivante obligatoire étrangère Hébreu) ;
- Arrêté du 29 décembre 2014 (JO du 10 février 2015) relatif aux conventions de stage dans l'enseignement supérieur ;
- Arrêté du 24 juillet 2015 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;
- Arrêté du 29 avril 2019 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Services informatiques aux organisations » Option A : solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux et Option B : solutions logicielles et applications métiers ;
- Arrêté du 30 août 2019 relatif à l'évaluation des compétences numériques acquises par les élèves des écoles, des collèges et des lycées publics et privés sous contrat ;
- Note de service nº 2020-020 du 16 janvier 2020 relative au choix de langue vivante étrangère autorisées pour les épreuves des examens du BTS ;
- Arrêté du 23 septembre 2020 portant définition de l'unité facultative « engagement étudiant » du brevet de technicien supérieur prévue à l'article D-643-15-1 du code de l'éducation ;
- Arrêté du 8 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 29 avril 2019 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « services informatiques aux organisations » option A : « solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux », option B : « solutions logicielles et applications métiers ».

SESSION 2025

ANNEXE 2 : Organisation Interacadémique

### Académies autonomes

Aix-Marseille ; Amiens ; Bordeaux ; La Réunion ; Lille ; Limoges ; Lyon ; Mayotte ; Montpellier ; Nancy-Metz ; Nantes ; Normandie ; Orléans-Tours ; Reims ; Rennes ; SIEC ; Strasbourg ; Toulouse

Académies pilotes	Académies rattachées		
	Besançon		
Dijon	Polynésie française (autonomie partielle)		
Grenoble	Clermont-Ferrand		
	Martinique		
Guadeloupe	Guyane		
Nice	Corse		
Poitiers	Nouvelle-Calédonie		

### SESSION 2025

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

### ANNEXE 3 : CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES

		HORAIRES					
DATES	ÉPREUVES	MÉTROPOLE	ANTILLES	GUYANE	LA RÉUNION	MAYOTTE	POLYNÉSIE FRANCAISE
15 mai 2025	U2 : Expression et communication en langue anglaise <sup>(1)</sup> Durée : 2H00	10h30 – 12h30 2 heures de mise en loge	6h30 – 8h30	7h30 – 9h30	12h30 – 14h30 2 heures de mise en loge	11h30 – 13h30 2 heures de mise en loge	Mercredi 14 mai 20h30 – 22h30 2 heures de mise en loge
15 mai 2025	U1 : Culture générale et expression (1) Durée : 3H00	14h30 – 17h30 2 heures de mise en loge	10h30 – 13h30	11h30 – 14h30	16h30 – 19h30 2 heures de mise en loge	15h30 – 18h30 2 heures de mise en loge	14h00 – 17h00 Sujet spécifique
16 mai 2025	U3 : Mathématiques pour l'informatique <sup>(1)</sup> Durée : 2H00	16h00 – 18h00 2 heures de mise en loge	10h00 – 12h00 2 heures de mise en loge	11h00 – 13h00 2 heures de mise en loge	18h00 – 20h00 2 heures de mise en loge	17h00 – 19h00 2 heures de mise en loge	6h00 – 8h00
16 mai 2025	UF2 Mathématiques approfondies <sup>(1)</sup> Durée : 2H00	11h00 - 13h00 2 heures de mise en loge	7h00 – 9h00	8h00 – 10h00	13h00 – 15h00 2 heures de mise en loge	12h00 – 14h00 2 heures de mise en loge	9h00 – 11h00 Sujet spécifique
19 mai 2025	U4 : Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique (1) Durée : 4H00	14h00 – 18h00 4 heures de mise en loge	8h00 – 12h00 4 heures de mise en loge	9h00 – 13h00 4 heures de mise en loge	16h00 – 20h00 4 heures de mise en loge	15h00 – 19h00 4 heures de mise en loge	06h00 - 10h00
20 mai 2025	U7 : Cybersécurité des services informatiques (2) Durée : 4H00	14h00 – 18h00 4 heures de mise en loge	8h00 – 12h00 4 heures de mise en loge	9h00 – 13h00 4 heures de mise en loge	16h00 – 20h00 4 heures de mise en loge	15h00 – 19h00 4 heures de mise en loge	06h00 - 10h00

(1) Unité commune aux deux options

(2) Unité spécifique à chaque option

SESSION 2025

### BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

ANNEXE 5 : Modèle d'attestation de stage  $^{4\ 5}$ 

Logo de l'organisme d'accueil

#### ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL
Nom ou dénomination sociale :
certifie que
LA OU LE STAGIAIRE
Nom: Prénom:
Né(e) le : / Sexe : F □ M □
Adresse:
□ :
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations
Option SISR SLAM
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour les personnes candidates se présentant au titre de leur activité professionnelle, cette attestation sera remplacée par des certificats de travail.

<u>DURÉE DU STAGE</u>	
Dates de début et de fin du stage : Du / au au /	
Représentant une durée totale de nombre de semaines / de r	nois
(rayer la ment	ion inutile).
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque périod présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours cest considérée comme équivalente à un mois.	e au moins égale à 7 heures de
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE	
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de	euros.
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en co	ompte le stage Fait à
dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-	
40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été Nom, fonction et signature de la personne gratifié valider celui-ci dans la limite de deux représentant de l'organisme d'accueil trimestres, sous réserve du versement demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la pri à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)	t d'une cotisation. La stage mentionnant la
BTS SERVICES INFORMATIOUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2025

« Parcours de certification complémentaire »

Cette épreuve orale de 20 minutes sans préparation évalue la démarche entreprise par la personne candidate pour acquérir des compétences complémentaires lui permettant d'enrichir son parcours en vue de son insertion ou évolution professionnelle.

ANNEXE 11 : Déroulement et évaluation de l'épreuve facultative EF3

La commission d'interrogation

La commission est composée d'une personne enseignante en charge des enseignements professionnels en STS Services informatiques aux organisations, dans le domaine de spécialité de la personne candidate.

# Organisation de l'épreuve

Les personnes candidates passent cette épreuve dans les centres d'examen désignés par les autorités académiques.

Elles doivent s'organiser pour disposer des équipements fixes, mobiles ou nomades, logiciels, applications, ressources informatiques et documents qu'elles souhaitent présenter à la commission d'interrogation. Elles sont responsables de l'accès à ces ressources et de l'autonomie électrique des appareils mobiles.

# Déroulement de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes maximum) puis d'un entretien avec la commission d'interrogation (10 minutes maximum).

Durant l'exposé, la personne candidate présente, à l'aide des supports de son choix, son besoin et sa démarche d'acquisition de compétences complémentaires, la ou les certifications passées et leurs apports dans son parcours de professionnalisation.

## Évaluation

#### La commission évalue :

- la pertinence des besoins exprimés par la personne candidate pour étayer son parcours de professionnalisation ;
- la connaissance de l'offre de certifications ;
- l'adéquation de la ou des certifications professionnelles préparées avec le projet professionnel de la personne candidate ;
- la démarche entreprise pour la préparation de la ou des certifications ; l'explicitation des résultats obtenus.

## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

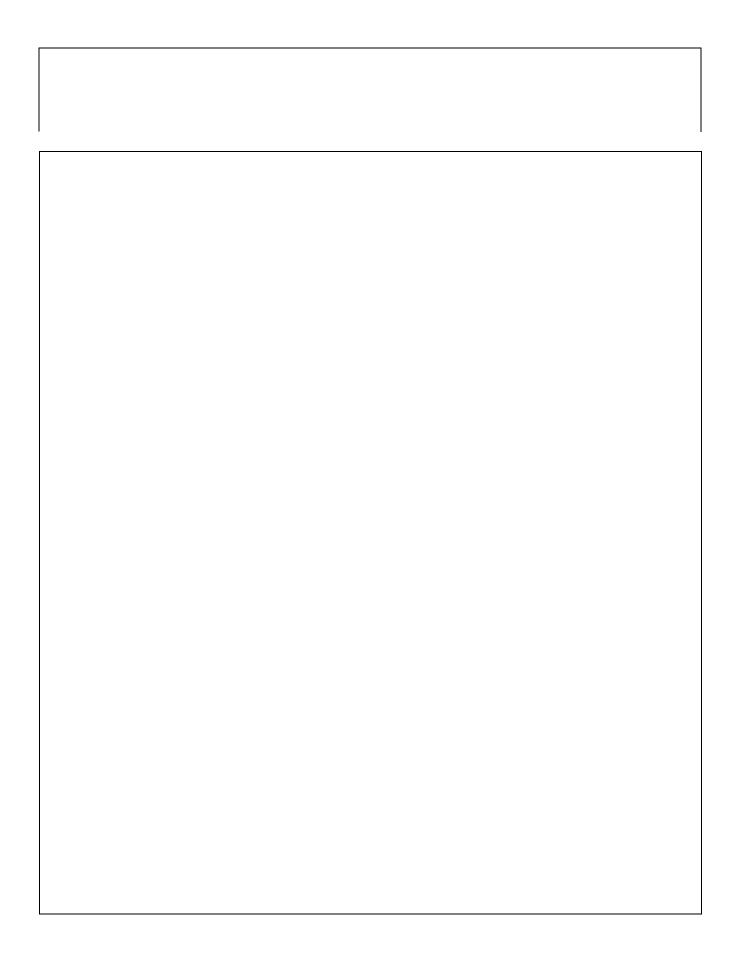
ANNEXE 11-1: Grille d'aide à l'évaluation

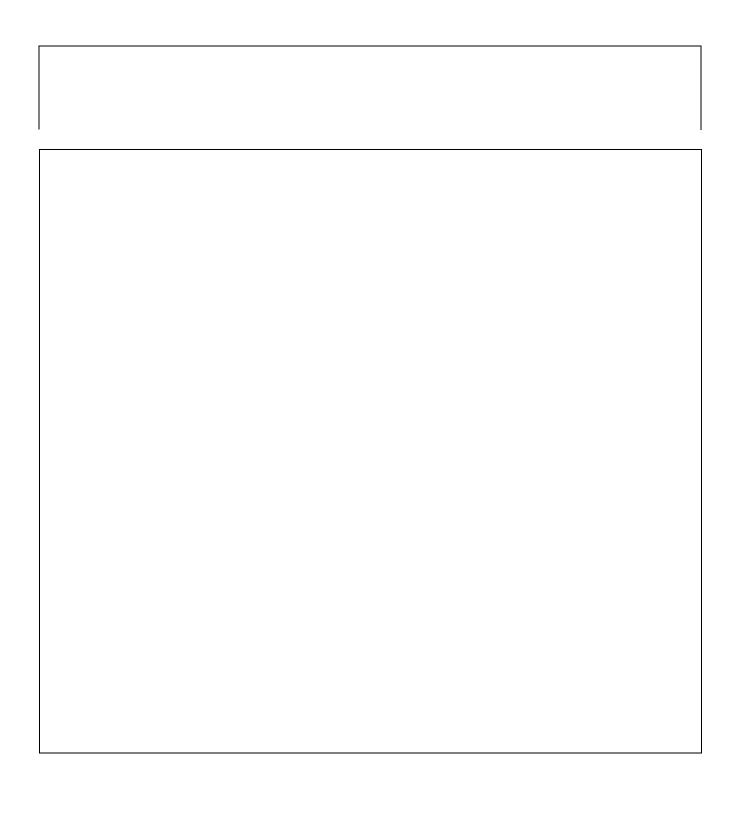
Épreuve facultative EF3 « Parcours de certification complémentaire »

, Na	<b>.</b> TO	. 1:1.2			
Nom, prénom :	N° cai	ndidat	:		
OPTION SISR $\square$ OPTION SLAM $\square$ I	Date:	/	/		
Certifications professionnelles préparées					
Questions posées					
		Ţ			
		ant	ant	ınt	ınt
Critères d'évaluation.		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très Satisfaisant
		ins	Ins	Sati	Sati
Pertinence des besoins exprimés par la personne candidate pour étayer son parcours de					
professionnalisation					
Connaissance de l'offre de certification					
Adéquation de la ou des certifications professionnelles préparées avec le projet professionn de la personne candidate	iel				
ao la potentito candidate					
Démarche entreprise pour la préparation de la ou des certifications					

Explicitation des résultats obtenus			
		NOTE / 20	
Nom de la personne membre de la commission	Visa		
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORG	SANISATIONS		SESSION 2025
ANNEXE 11-2: Fiche d'appréciation		ganna aandidata	DEDDIOI ( 2023
	_		
Épreuve facultative EF3 « Parcours of	de certification co	mplémentaire »	
Nom, prénom :		N° ca	ındidat :
OPTION SISR OPTION SLAM		Date	: /

Appréciation globale et commentaires (justification de la note)	
NOTE	/ 20





SESSION 2025

ANNEXE 12 : Déroulement et évaluation de l'épreuve facultative EF4 « Engagement étudiant »

Cette épreuve orale de 20 minutes sans préparation vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par la personne candidate dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ».

## Cela peut concerner:

- l'approfondissement des compétences évaluées à l'épreuve obligatoire mentionnée à l'annexe II de l'arrêté du 23 septembre 2020 ;
- le développement de compétences spécifiques à un domaine ou à une activité professionnelle particulière en lien avec le référentiel du diplôme et plus particulièrement s'agissant des compétences évaluées dans l'épreuve obligatoire mentionnée à l'annexe II de l'arrêté du 23 septembre 2020.

L'épreuve obligatoire à la suite de laquelle la personne candidate présente à titre facultatif l'unité « engagement étudiant » est l'épreuve E4 « Support et mise à disposition des services informatiques » tant en contrôle en cours de formation (CCF) que sous forme ponctuelle.

Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant, servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par la personne candidate. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler. Le modèle de fiche est présenté en annexe 12-1. La collecte des fiches est organisée par les autorités académiques qui se chargent de leur mise à disposition des commissions le jour de l'épreuve.

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve E4 « Support et mise à disposition des services informatiques ». L'annexe 12-2 propose une grille d'aide à l'évaluation.

SESSION 2025

ANNEXE 12-1 : Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant en application de l'article D643-15-1 du code de l'éducation (\*) Candidat(e) au brevet de technicien supérieur

Épreuve facultative EF4 « Engagement étudiant »

Nom, prénom:				N° candidat :	
OPTION SISR		OPTION SLAM		Date :	
		Fiche d'engag	ement étudiant	,	
_	-	uite de laquelle la personne c ition de services informatique	•	tre facultatif l'unité « engagement	t étudiant » :
Nature de l'engagem	ent justifiant l	a demande (bénévolat, act	vité professionnelle	e, service civique, etc.):	
Organisme d'accueil (a	ssociation, entr	eprise,):			
Nom ou dénomination	n sociale:			Ac	dresse:
□:					
Personne référente (pré	enom, nom, fond	ction, téléphone et adresse cou	rriel):		
Période de l'engageme	nt : Du	/ /	au/	/	
Durée de l'engagement	t (précisez le no	mbre d'heures par semaine ou	ı par mois) :		

ntitulé de la mission :	
intuic de la mission .	
	Votre statut/
onction (votre rôle):	
should (voite role).	
	Activités /
âches :	
VII.00 .	
	•••••
Commission and dissiliant for dama to code a de system mission on the contract of the code	
Compétences développées dans le cadre de votre mission, en lien notamment avec votre formation :	
	•••••
	••••••
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne	elle ou bénévole et le
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur : 
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur : 
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur : 
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur : 
Précisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
Précisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
Précisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de techn	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :
récisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionne ompétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de tech	elle ou bénévole et le nicien supérieur :

In annoing (CAM / Man	
Je soussigné(e) M. / Mme  Atteste sur l'honneur de l'authenticité des	
éléments rapportés dans ce formulaire.	
(*) D643-15-1 du code de l'éducation :	
« Les compétences, connaissances et aptitudes que le candidat a acqui l'article L. 611-9 et qui relèvent de celles prévues par le référentiel «	
technicien supérieur sont validées à l'examen, à la demande du candidat. La demande de validation est formulée par le candidat au plus tard à la de	t.
prend la forme d'une unité que le candidat présente à titre facultatif à la	
référentiel d'évaluation de chaque spécialité du diplôme. Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation	on des compétences connaissances et antitudes
acquises. »	and des competences, commussances et apricades
	SESSION 2025
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	
ANNEXE 12-2 : Grille d'aide à l'	, ,
Épreuve facultative EF4 « Enga	agement étudiant »
Nom, prénom :	N° candidat :
_	
Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation	N° commission :
OPTION SISR OPTION SLAM	Date : / /
Analyse de l'engagement associatif, social ou professionnel	
Organisation lieu de l'engagement	

Activités réalisées				
Questions posées				
Critères d'évaluation.  Une grille proposant des éléments d'appréciation des niveaux de maîtrise est proposée au verso.	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très Satisfaisant
1 – Qualité de la présentation du contexte de l'engagement 2 – Précision de la présentation des actions conduites dans le cadre de l'engagement				
3 – Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement				
4 – Capacité à démontrer une persévérance, une capacité d'engagement 5 – Capacité à faire preuve d'engagement vis-à-vis des autres (empathie, adaptabilité interculturelle, intelligence sociale,)				
6 – Capacité d'adaptation à des situations variées, à faire sens				
7 – Capacité à s'engager dans un collectif				
8 - Qualité de l'argumentation				
9 – Qualité de la communication écrite et orale				

	NOTE / 20	
Noms des membres de la commission d'interrogation	Visa	

# Évaluation des compétences (verso)

Degré de maîtrise des cor	mpétences		
TI	I	S	TS
Subit	Exécute	Maîtrise	Est expert
1 - Qualité de la présen	tation du contexte de l'en	gagement	
Présente une description succincte partielle ou non structurée	Présente une situation structurée mais sans analyse du rôle de l'organisation dans laquelle l'engagement est effectif	Analyse le contexte en présentant les principales caractéristiques et les missions	Est capable de transférer l'analyse du contexte à d'autres (entreprises, etc.)
2 – Précision de la prése	ntation des actions conduit	es dans le cadre de l'engagemen	ıt
Se limite à une activité restreinte du l'activité, mais comprend comprendre associés. enjeux associés.	Appréhende l'ensemble de sans en activités dans le réellement les engagement en contraintes et les enjeux. contraintes, des enjeux et les propositions argumentées	Porte un degré d'analyse sur les cadre de son activités effectuées identifiant les cadre de son intégrant l'identification des limites des choix. Le candidat est en d'amélioration face à des	Présente une analyse des très dans le processus et ne engagement en pas les enjeux mesure de formuler des demandes.
3 – Réflexivité sur les ac	equis issus de cet engageme	ent	
Ne présente pas d'analyse et ne prend pas de distance par rapport aux activités réalisées.	Présente une analyse étroite, peu autonome et limitée à une série d'activités.	Sait expliquer en quoi une activité réalisée dans le cadre de son engagement a permis la construction de compétences.	Montre le lien entre les activités réalisées dans le cadre de son engagement et le développement de ses compétences. Témoigne d'une capacité à apprendre de son expérience à faire lien avec les activités du référentiel du diplôme.
4 – Capacité à démontrer	une persévérance, une capac	cité d'engagement	

Fait preuve de peu de A su dans des rencontrées et les activités peu complexes et problèmes.	dépasser les difficultés A su aléas. rencontrées dans des complexes ou déstabilisantes.	dépasser les difficultés Propose des situations améliorer des démarches. Témoigne d'une capacité à	solutions pour persévérance routinières. résoudre des
• •	uve d'engagement vis-à-vis	des autres (empathie, adaptabilit	é interculturelle, intelligence
sociale,)			
Ne démontre pas un engagement dans des activités variées.	Démontre une capacité à présenter les différences culturelles.	Démontre une capacité à intégrer les différences culturelles dans ses principes d'action.	Démontre une intelligence sociale.
6 – Capacité d'adaptation	n à des situations variées, à f	aire sens	
Ne présente pas de capacité à prendre en compte ces aspects.	Démontre une capacité d'adaptation face à des situations différentes.	Sait expliquer en quoi une situation professionnelle a permis la construction de cette compétence.	Montre le lien entre situations rencontrées et développement de ses compétences d'adaptabilité. Sait faire sens dans l'analyse de ces différentes activités.
7 - Capacité à s'engager	dans un collectif		
Ne démontre pas de capacité à s'engager dans un collectif.	Démontre une capacité à interagir selon des procédures établies.	Démontre une capacité à s'impliquer dans un collectif.	Démontre une capacité à trouver des modes d'action fondés sur un collectif. Témoigne d'une capacité à travailler en équipe
8– Qualité de l'argument	ation		
N'argumente pas.	Reste sur les aspects descriptifs de ses travaux.	Limite son argumentation aux travaux prescrits.	Sait mobiliser les arguments de référence (contraintes, ressources, techniques usuelles, méthodes, etc.).
9 – Qualité de la commu	nication écrite et orale		
Ne communique pas.	Fait un compte rendu partiel.	Explique et fait comprendre.	Fait adhérer par des qualités de conviction.

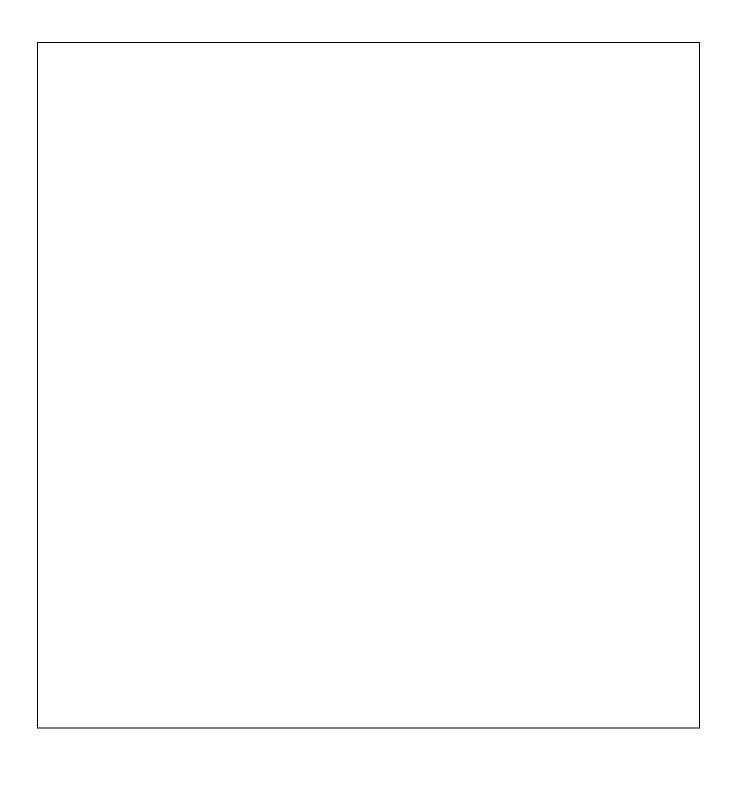
SESSION 2025

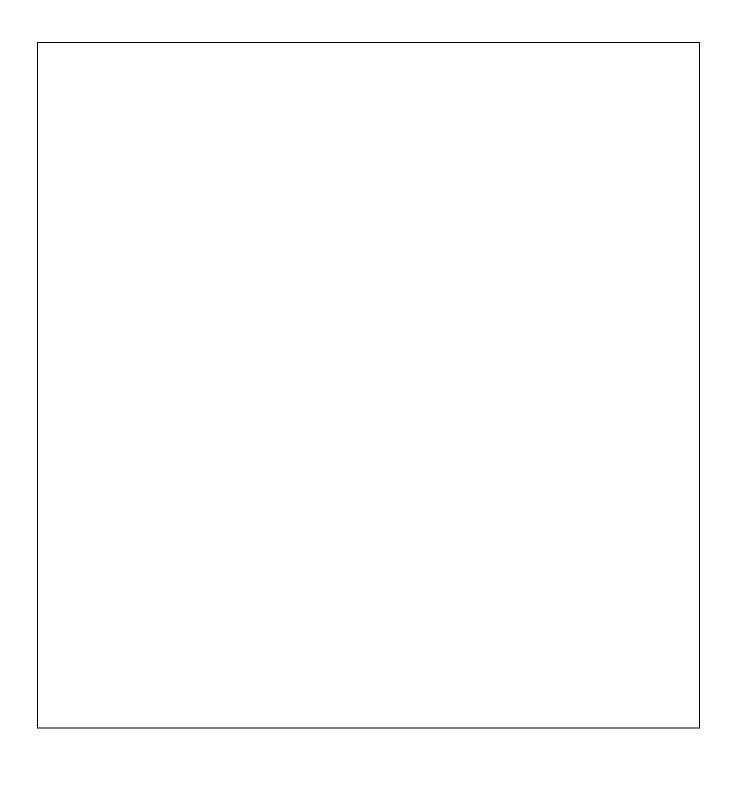
ANNEXE 12-3 : Fiche d'appréciation destinée à la personne candidate Épreuve facultative EF4 « Engagement étudiant »

71	Nom, prénom : N° candidat :
----	-----------------------------

-		
OPTION SISR	OPTION SLAM	Date://

NOTE /20	Appréciation globale et commentaires (justification de la note)	
NOTE /20		
NOTE / 20		
NOTE / 20		
NOTE / 20		
	NOTE	 20





SESSION 2025

ANNEXE 9 : Déroulement et évaluation de l'épreuve E6

Administration des systèmes et des réseaux (option SISR) - Coefficient 4

Conception et développement d'application (option SLAM) - Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur deux réalisations professionnelles présentées par la personne candidate, chaque réalisation ayant été élaborée dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel.

Le dossier numérique est constitué:

- des fiches descriptives des deux réalisations professionnelles intégrant les modalités d'accès aux éléments techniques. Ces fiches sont décrites à l'aide du modèle de fiche présenté en annexe 9-1 (A ou B en fonction de l'option de la personne candidate);
- des éléments constitutifs de chaque réalisation professionnelle mise en œuvre par la personne candidate : description des ressources matérielles et logicielles utilisées, schémas explicatifs ou encore documentation utile.

Avant le déroulement de l'épreuve, la commission d'interrogation arrête pour chaque personne candidate qu'elle va interroger :

- la réalisation professionnelle qui fait l'objet de l'interrogation ;
- l'expression des besoins qui sera remise à la personne candidate au moment de l'interrogation. Celleci devra être suffisamment circonscrite pour permettre une réponse sur la durée de la préparation. Pour ce faire, la commission peut utiliser le modèle de document proposé en annexe 9-3.

Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les ressources électroniques disponibles dans le centre d'examen, y compris les services accessibles en ligne, à l'exception de tout service de communication synchrone ou asynchrone avec un tiers. Elle est informée que l'ensemble des connexions réalisées peuvent faire l'objet d'un contrôle par la commission d'interrogation.

Durant l'épreuve, en adoptant une attitude courtoise et facilitatrice, la commission conduit une interrogation qui lui permet d'évaluer les compétences de la personne candidate conformément à la définition de l'épreuve. La commission peut être amenée à étendre l'interrogation à la maîtrise de l'environnement technologique présenté si la personne candidate n'a pas été à même de répondre à la demande formulée par la commission.

En forme ponctuelle comme en CCF, l'évaluation de la prestation de la personne candidate est réalisée en s'appuyant sur la grille d'aide à l'évaluation présentée en annexe 9-5, (A ou B en fonction de l'option de la personne candidate) qui reprend les critères d'évaluation extraits du référentiel du BTS « Services informatiques aux organisations » (cf. définition de l'épreuve et les critères d'évaluation). La grille permet de dresser un profil de la prestation de la personne candidate et fonde également l'harmonisation entre les commissions d'interrogation. L'annexe 10 (A ou B en fonction de l'option de la personne candidate) constitue une aide pour la commission afin d'évaluer la qualité de l'environnement technologique.

Une fiche d'appréciation dont le modèle est fourni en annexe 9-6 permet de justifier la note attribuée (note globale sur 20 arrondie au point supérieur). C'est cette appréciation synthétique qui sera portée à la connaissance de la personne candidate en cas de réclamation. Elle sera en conséquence obligatoirement remplie et explicite pour tous les candidats, quelle que soit la note attribuée.

Les deux réalisations professionnelles sélectionnées comme support de l'épreuve par la personne candidate doivent être réalisées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II-E du référentiel; elles doivent en outre couvrir à elles deux l'ensemble des compétences du bloc 2 liées à l'option de la personne candidate. Lors de l'évaluation des candidats, des pénalités peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces contraintes (cf. annexe 9-5).

#### Cas de l'évaluation par épreuve ponctuelle

Chaque personne candidate doit avoir remis un dossier pour une date fixée par les autorités académiques. Avant l'épreuve, un contrôle de conformité du dossier est effectué par une commission spécifique désignée par les autorités académiques. Un modèle de fiche de conformité est proposé en annexe 9-2.

Une réunion d'entente des commissions d'interrogation doit être, organisée au cours de laquelle les dossiers des candidats doivent être à disposition des examinateurs pour chaque centre d'interrogation.

L'épreuve se déroule dans l'établissement de formation et sur l'équipement mis à disposition durant la formation sauf en cas de force majeure. Une personne ressource du centre d'examen doit être présente durant toute la durée de l'épreuve pour s'assurer de la disponibilité des équipements pour les candidats et la commission d'interrogation. Durant les moments de préparation des deux phases de l'épreuve, il revient aux autorités académiques de prévoir la surveillance des candidats.

Les candidats passent l'épreuve sur le matériel du centre d'examen ou sur un équipement qu'ils ont apporté. Les candidats individuels ou les candidats ayant suivi leur formation à distance sont invités à prendre connaissance, avant l'épreuve, des caractéristiques des équipements disponibles dans le centre d'examen auprès des autorités académiques.

Pour préparer le déroulement de l'épreuve, il est nécessaire que la commission d'interrogation prenne connaissance des réalisations professionnelles mises en œuvre par les candidats. Une réunion des commissions d'interrogation doit donc être organisée avant le déroulement de l'épreuve. Il est recommandé de placer cette réunion sur une demi-journée dans chaque centre d'examen concerné tous les deux jours d'interrogation (par lot de dix candidats concernés). En outre, lors de la première demi-journée, le centre d'examen met à disposition l'annexe 10 renseignée qui permet à la commission de vérifier l'environnement technologique et de compléter la colonne remarque.

Compte tenu du temps nécessaire à la préparation des équipements et aux délibérations de la commission, il convient de prévoir l'interrogation d'au plus cinq candidats par jour et par commission. Une simulation du déroulement de l'épreuve est présentée en annexe 9-4.

La présidente ou le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions, en s'appuyant notamment sur une comparaison des profils obtenus à l'aide des grilles d'aide à l'évaluation et des notes attribuées.

# Cas de l'évaluation par contrôle en cours de formation

Seuls les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité ou bien par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis habilité ou une section d'apprentissage habilitée, peuvent passer l'épreuve en contrôle en cours de formation.

#### Période d'évaluation

Le contrôle en cours de formation ne peut avoir lieu au-delà d'une date fixée par les autorités académiques.

#### Évaluation

Les évaluations des candidats sont étalées dans la période préalablement fixée.

#### Modalités d'organisation

La convocation des candidats et de la commission d'interrogation est effectuée par la cheffe ou le chef d'établissement. Le contrôle de conformité du dossier est effectué par l'équipe pédagogique. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en annexe 9-2.

En cas d'absence justifiée d'une personne candidate, une autre date d'évaluation lui sera proposée. En cas d'absence injustifiée ou réitérée, il n'y a pas de date de remplacement. La personne candidate est déclarée absente et le diplôme ne peut lui être délivré.

La note proposée par la commission d'interrogation et la grille d'aide à l'évaluation sont consignées sous la responsabilité de la cheffe ou du chef d'établissement. En AUCUN CAS, la note proposée n'est communiquée à la personne candidate.

Les documents ayant servi à l'évaluation des candidats doivent être conservés dans l'établissement pendant un an après la fin de la formation des étudiants.

La transmission au jury des propositions de notes (bordereau récapitulatif pour l'ensemble des candidats, grille d'évaluation et fiche d'appréciation pour chaque personne candidate) ainsi que l'annexe 10 sera effectuée sous la responsabilité de la cheffe ou du du chef d'établissement à une date fixée par la rectrice, le recteur de chaque académie ou le directeur du SIEC.

### Modalités de validation

Conformément à la réglementation, le jury procède à un examen des documents fournis, formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note de chaque personne candidate.

À cet effet, une commission d'harmonisation, émanation du jury, se réunit pour effectuer ce travail d'évaluation préalablement à la délibération du jury. Pour faciliter l'harmonisation des notes proposées en CCF, il est recommandé que chaque établissement habilité soit représenté au sein de cette commission.

La note de chaque personne candidate est définitivement arrêtée par le jury de délibération.

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 9-1-A : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (recto)

Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

DESCRIPTION D'UNE RÉALISATION PROFESSIONNELLE		N° réalisation : 01
Nom, prénom : BOUNGOU MBIMI Gloire Bryan	N° candi	dat :
Épreuve ponctuelle	Date: 08	3 / 04 /2025
Organisation support de la réalisation professionnelle		
Projet personnel réalisé en autonomie dans le cadre de la préparation à l'épreuve SLAM. Aucun organisme ou entreprise extérieure n'a encadré le projet ; le candida développeur indépendant, en mobilisant ses compétences acquises en formation.	at a agi	·
Intitulé de la réalisation professionnelle	tificialla	ClairePoungAl
Développement d'une application mobile d'assistance vocale avec intelligence art	unciene	- GloirebourigAi
Période de réalisation : Mars-Avril 2025 Lieu : Domicile Modalité : Seul(e) En équipe		
Compétences travaillées Concevoir une solution d'infrastructure réseau Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau		
Conditions de réalisation <sup>6</sup> (ressources fournies, résultats attendus)		
Le projet a été réalisé <b>en autonomie</b> dans le cadre d'un <b>travail personnel encadr</b> e SIO 2025. L'environnement technique et les ressources suivantes ont été mises à c	-	-
<ul> <li>Ordinateur personnel équipé de macOS, avec Node.js, Xcode et Android S</li> <li>Smartphone (simulateur iOS) pour les tests en conditions réelles.</li> </ul>	Studio ii	nstallés.
<ul> <li>Connexion internet pour la documentation, l'installation de dépendances d'IA.</li> </ul>	et l'util	lisation de services
<ul> <li>Accès à GitHub pour le contrôle de version.</li> <li>Documentation officielle de React Native, des bibliothèques utilisées (reaetc.) et de l'API OpenAI.</li> </ul>	act-nativ	e-voice, NativeWind,
Résultats attendus :		
<ul> <li>Réaliser une application mobile fonctionnelle en React Native permettan synthèse vocale.</li> <li>Intégrer une intelligence artificielle capable de générer des réponses per l'utilisateur.</li> <li>Proposer une interface fluide et intuitive, avec un design propre et une n</li> <li>Produire un code structuré et documenté, facilement maintenable.</li> <li>Fournir une démonstration vidéo ainsi qu'une documentation technique</li> </ul>	tinentes avigatio	a à partir de la voix de n réactive.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> En référence aux conditions de réalisation et ressources nécessaires du bloc « Administration des systèmes et des réseaux » prévues dans le référentiel de certification du BTS SIO. 2

Les réalisations professionnelles sont élaborées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel du BTS SIO.

<ul> <li>Docur</li> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	ressources documentaires, matérielles et logicielles utilisées²  coumentaires :  mentation officielle de React Native s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)  urces Logiccielles:
Docur Guide Article speec Docur  Docur  Docur  Resso Visua	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
Docur Guide Article speec Docur  Docur  Docur  Resso Visua	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Docur</li> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>Docur</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Docur</li> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>Docur</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Docur</li> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>Docur</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Docur</li> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	mentation officielle de <b>React Native</b> s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to- h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle es communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>O</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to-h) mentation des bibliothèques utilisées :  react-native-voice (reconnaissance vocale)  react-native-tts (synthèse vocale)  axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle es communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Guide</li> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>O</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	s et tutoriels en ligne (React Native CLI, NativeWind, TailwindCSS pour React Native) es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to-h) mentation des bibliothèques utilisées :  react-native-voice (reconnaissance vocale)  react-native-tts (synthèse vocale)  axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle es communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Article speed</li> <li>Docur</li> <li>O</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	es techniques sur la reconnaissance vocale (speech-to-text) et la synthèse vocale (text-to-h) mentation des bibliothèques utilisées :     react-native-voice (reconnaissance vocale)     react-native-tts (synthèse vocale)     axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>speec</li> <li>Docur</li> <li>O</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	nentation des bibliothèques utilisées : react-native-voice (reconnaissance vocale) react-native-tts (synthèse vocale) axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul> <li>Docur</li> <li>O</li> <li>Docur</li> <li>Forum</li> <li>Resso</li> <li>Visua</li> </ul>	nentation des bibliothèques utilisées : react-native-voice (reconnaissance vocale) react-native-tts (synthèse vocale) axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
• Docur • Forum • Resso	react-native-voice (reconnaissance vocale) react-native-tts (synthèse vocale) axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle as communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul><li>Docur</li><li>Forun</li><li>Resso</li><li>Visua</li></ul>	react-native-tts (synthèse vocale) axios (requêtes API) mentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul><li>Docur</li><li>Forum</li><li>Resso</li><li>Visua</li></ul>	axios (requêtes API) nentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul><li>Docur</li><li>Forun</li><li>Resso</li><li>Visua</li></ul>	nentation ChatGPT (OpenAI) pour l'intégration de l'intelligence artificielle ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
<ul><li>Forun</li><li>Resso</li><li>Visua</li></ul>	ns communautaires (Stack Overflow, GitHub Issues)
Resso • Visua	
<ul><li>Visua</li></ul>	urces Logiccielles:
	Studio Code (éditeur de code)
<ul> <li>Node.</li> </ul>	js et npm (gestionnaire de paquets)
	Native CLI (création, compilation et exécution du projet)
	e (simulateur iOS)
	GitHub (gestion de version et hébergement du code)
0.000	(Secretary de Versier et meter gemeint du ceute)
Resso	urces Matérielles :
• Ordin	ateur personnel : MacBook Air M3
• Simul	ateur iPhone (Xcode): pour tester l'application en environnement mobile
	exion Internet : pour accéder aux API, ressources techniques et modules

Modalités d'accès aux productions et à leur documentation le

Le code source est disponible sur demande, la documentation technique est intégrée au dépôt sous forme de README.md détaillé.

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 9-1-A : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (verso, éventuellement pages suivantes)

Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

Descriptif de la réalisation professionnelle, y compris les productions réalisées et schémas explicatifs

Le projet GloireBoungAI est une application mobile développée en React Native, ayant pour objectif de fournir un assistant vocal interactif, combinant intelligence artificielle, reconnaissance vocale et synthèse vocale. Ce projet a été réalisé dans le cadre de la préparation de l'épreuve E6 du BTS SIO (option SLAM).

L'application permet à l'utilisateur de poser des questions oralement, de recevoir des réponses intelligentes via une IA intégrée (type ChatGPT), puis d'écouter la réponse via une synthèse vocale. Cela permet une expérience mains libres et dynamique, utile pour de nombreuses situations (apprentissage, accessibilité, recherche rapide...).

Fonctionnalités réalisées:

Écran d'accueil animé (WelcomeScreen) avec navigation stylisée;

Système de reconnaissance vocale (speech-to-text);

Connexion avec une intelligence artificielle (IA) via une API (type GPT);

Synthèse vocale (text-to-speech) de la réponse générée ;

Affichage des échanges (question posée et réponse affichée à l'écran);

Interface responsive, claire et épurée avec NativeWind;

Productions réalisées :

Application mobile fonctionnelle disponible sur simulateur iOS;

Code source structuré et commenté;

Intégration des API : reconnaissance et synthèse vocale, OpenAI ;

Interface utilisateur fluide avec gestion des états React

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Conformément au référentiel du BTS SIO « Dans tous les cas, les candidats doivent se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la disponibilité et de la mise en œuvre de ces outils et ressources. La circulaire nationale d'organisation précise les conditions matérielles de déroulement des interrogations et les pénalités à appliquer aux candidats qui ne se seraient pas munis des éléments nécessaires au déroulement de l'épreuve. ». Les éléments nécessaires peuvent être un identifiant, un mot de passe, une adresse réticulaire (URL) d'un espace de stockage et de la présentation de l'organisation du stockage.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Lien vers la documentation complète, précisant et décrivant, si cela n'a été fait au verso de la fiche, la réalisation, par exemples schéma complet de réseau mis en place et configurations des services.

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS		SESSION 2025
ANNEXE 9-1-B : Fiche descriptive de réalisation professionn	nelle (rec	eto)
Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (op	tion SLA	AM)
DESCRIPTION D'UNE RÉALISATION PROFESSIONNELLE		N° réalisation : 01
Nom, prénom : BOUNGOU MBIMI Gloire Bryan	N° candi	idat : 2450973286
Épreuve ponctuelle 🔲 Contrôle en cours de formation 🖂	Date : 1(	) / 04 /2025
Organisation support de la réalisation professionnelle	<u>.l</u>	

Réalisée dans le cadre personnel, projet encadré par le formateur référent E6

Développement d'une application mobile de consultation météo en temps réel avec React Native

Intitulé de la réalisation professionnelle

Période de réalisation : Mars-Avril 2025 Lieu : Domicile Modalité : Seul(e)
Compétences travaillées Concevoir et développer une solution applicative  Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative  Gérer les données
Conditions de réalisation <sup>9</sup> (ressources fournies, résultats attendus)
Projet réalisé en autonomie, à l'aide de tutoriels en ligne et d'une API publique (OpenWeatherMap). Aucun template n'a été fourni, toute la structure de l'application a été conçue depuis zéro. Les résultats attendus étaient :
<ul> <li>Une interface fonctionnelle sous iOS et Android</li> <li>La récupération dynamique des données météo via appel API</li> <li>Un affichage des prévisions météo clair et réactif</li> <li>La gestion des erreurs (ville inexistante, API non accessible)</li> </ul>
Description des ressources documentaires, matérielles et logicielles utilisées <sup>6</sup>
<ul> <li>Ordinateur MacBook Air M3 (2024)</li> <li>Visual Studio Code</li> <li>Expo CLI (React Native 0.79.0)</li> <li>Bibliothèques: axios, react-native, react-navigation, expo-location, openweathermap</li> <li>API: OpenWeatherMap (clé API gratuite)</li> <li>Tutoriels YouTube, documentation React Native et Expo</li> <li>Tests sur iOS (Expo Go) et simulateur Android via Android Studio</li> </ul>

<sup>9</sup> En référence aux conditions de réalisation et ressources nécessaires du bloc « Conception et développement d'applications » prévues dans le référentiel de certification du BTS SIO. 6

Les réalisations professionnelles sont élaborées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel du BTS SIO.

Modalités d'accès aux productions <sup>10</sup> et à leur documentation <sup>11</sup>	
Le code source est disponible sur demande, la documenta README.md détaillé.	ation technique est intégrée au dépôt sous forme de

SESSION 2025

ANNEXE 9-1-B : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (verso, éventuellement pages suivantes)

Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

Descriptif de la réalisation professionnelle, y compris les productions réalisées et schémas explicatifs L'application « ReactNativeMétéo » a pour objectif d'afficher la météo en temps réel pour n'importe quelle ville saisie par l'utilisateur. Le projet a été mené seul, de l'interface jusqu'aux appels API. Il s'agit d'une PWA (Progressive Web App) construite avec React Native 0.79 via Expo CLI, pour assurer compatibilité Android/iOS.

Fonctionnalités développées :

Recherche de ville : champ de saisie contrôlé avec déclencheur d'appel API ;

Récupération des données : utilisation de axios pour appeler l'API OpenWeatherMap et parser la réponse

JSON;

Affichage dynamique: température, icône météo, description, humidité, pression, vitesse du vent;

Stylisation: utilisation de composants React Native de base, avec gestion du responsive;

**Sécurisation**: gestion des erreurs d'appel API, ville inexistante, limitation d'appels; **optimisation UX**: loader lors du chargement, messages d'erreur clairs, design aéré

Architecture technique :

Composants modulaires: App, WeatherScreen, SearchBar, WeatherCard;

Rendu conditionnel des composants ;

Gestion des permissions (géolocalisation via Expo)

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Conformément au référentiel du BTS SIO « Dans tous les cas, les candidats doivent se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la disponibilité et de la mise en œuvre de ces outils et ressources. La circulaire nationale d'organisation précise les conditions matérielles de déroulement des interrogations et les pénalités à appliquer aux candidats qui ne se seraient pas munis des éléments nécessaires au déroulement de l'épreuve. ». Les éléments peuvent être un identifiant, un mot de passe, une adresse réticulaire (URL) d'un espace de stockage et de la présentation de l'organisation du stockage.

<sup>11</sup> Lien vers la documentation complète, précisant et décrivant, si cela n'a été fait au verso de la fiche, la réalisation professionnelle, par exemples service fourni par la réalisation, interfaces utilisateurs, description des classes ou de la base de données.

Adaptation à deux plateformes avec Expo ;	

BTS SERVICES	S INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2025
Al	NNEXE 9-2 : Modèle de fiche de contrôle de conformité pour	r l'épreuve
	Épreuve E6 - Administration des systèmes et des ré	seaux (option SISR)
	Épreuve E6 - Conception et développement d'applic	ations (option SLAM)
	CONTRÔLE DE CONFORMITÉ	
Nom et prénom :	N°	candidat :
délivrance de cert	l'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 2008) fixant d'aines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'ann ssier support d'épreuve, une commission de contrôle a été charandidats.	exe I définissant le contrôle de
Après vér	ification, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) mo	otif(s) ci-dessous:
absence de	☐ dossier;	
dépôt du	dossier au-delà de la date fixée par les autorités acadér	niques.
Vous ne pourre	ez pas être interrogé(e), la note « non valide » (NV) vous sera	a attribuée pour l'épreuve, et le
diplôme ne po	urra vous être délivré.	
Date du contrôle :	:	Visa :
L		
ANNEX	KE 9-3 : Document de préparation au déroulement de l'ép	preuve (recto) Épreuve E6 -
Adm	inistration des systèmes et des réseaux (option SISR)	
	Épreuve E6 - Conception et développement d'applic	ations (ontion SLAM)

BTS SERVICES INFO	ORMATIQU	JES AUX ORGANISATIONS		SESSION 2025
I	EXPRESSION EXPRESSION	ON DES BESOINS		N° commission :
Épreuve ponctuelle		Contrôle en cours de formation		Date : / /
NOM, prénom :				N° candidat :
Réalisation professionnel	le retenue :			N° réalisation :
Circonstances de l'expres	ssion des beso	ins		
Spécifications fonctionne	lles de la prod	duction attendue		
Si besoin liste des docum	ents fournis (:	notamment schémas, diagrammes,	ou encore in	nages écran)
	(-	, <b>g</b> ,		
Production attendue				
Nature de la documentati	on profession	nelle à présenter en appui de la solu	ıtion	
☐ Rapport de te	st			Autre
☐ Documentation	on technique			
☐ Rapport d'inc	ident			
☐ Documentation	on utilisateur			

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2025
Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les ressources électron centre d'examen, à l'exception de tout service d'échanges synchrones ou asynchrones avec u La personne candidate est informée que l'ensemble des connexions réalisées peuvent fai commission d'interrogation.	un tiers.
ANNEXE 9-3 : Document de préparation au déroulement de l'épreuve  Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)  Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (option	
Ajustements éventuellement demandés après le premier entretien d'explicitation (pouvant êt manuscrite)	tre indiqués de façon

	BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2025					
ĺ							

ANNEXE 9-4: Proposition d'organisation pour le déroulement de l'épreuve

Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux / Conception et développement d'applications

## PROPOSITION D'ORGANISATION POUR UNE COMMISSION

P	Préparation de l'expression des besoins			Commission
Т	Préparation sur table (analyse de l'expression des besoins)	30 min	Sur table	Candidat(e)
E1	Phase d'entretien 1	20 min		Commission et candidat(e)
	Réalisation des objectifs identifiés en E1	60 min	Environnement technologique de la personne candidate <sup>12</sup>	Candidat(e)
E2	Phase d'entretien 2 (recette)	20 min		Commission et candidat(e)
Н	Harmonisation			Commission

Il est nécessaire que la commission dispose des dossiers candidat (et notamment de la description des environnements technologiques sur lesquels vont s'appuyer les candidats d'un établissement) avant la journée de passage des candidats afin de sélectionner une des deux réalisations professionnelles présentées par la personne candidate et concevoir une expression des besoins support de l'épreuve.

La période de préparation prévue lors de la première demi-journée permet de préparer le travail demandé à la personne candidate à partir de l'observation de la réalité des contextes annoncés.

Au cours des interrogations, les temps pendant lesquels deux candidat(e)s sont occupés par leur phase de préparation (sur table ou sur contexte) permettent à la commission de finaliser les documents d'expression des besoins pour les candidats suivants.

Deux environnements technologiques doivent être exploitables en même temps pour une commission d'interrogation, permettant à deux personnes candidates de préparer leur intervention ou à l'une d'elles de préparer son intervention pendant qu'une autre est en interrogation.

La commission doit pouvoir disposer d'un poste de travail autonome associé à une imprimante pour la préparation et l'impression des documents à destination des candidats.

.

<sup>12</sup> Une marge de 10 minutes est prévue pour chaque préparation sur environnement technologique pour tenir compte des impondérables techniques.

## SESSION 2025

# BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

ANNEXE 9-4 : Proposition d'organisation pour le déroulement de l'épreuve (suite)

Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux / Conception et développement d'applications

Une personne ressource de l'établissement doit être disponible pendant toute la durée de l'épreuve pour régler les problèmes techniques.

12h 13h 14h 15h 10h 11h 16h Н E1 réalisation en env. 1 E2 Préparation de l'expression des besoi ns - 3 h E2 H Н T réalisation en env. 2 Pause - 1h technologique Contrôle de conformité de l'environnement réalisation en e v. 1 E2 H T E1

Proposition de fonctionnement par périodes de deux jours

Premier jour dans un centre

17h

10

Second jour (passage de 5 à 6 personnes candidates maximum par jour)

8h 9h 10h	11h	12h		13h		14h			15h		16h			17h	
T E1 réalisation en env. 1 E2 H	Pause - 1h	T E1 réalisation en env. 1 E2 H													
T E1 réalisation en env. 2 E2		Н	T	E1	réalisation	n en env. 2	2 1	E2 H							
		T								réalisa	tion en env. 1	E2	Н		
									T	E1	réalisation e	n env. 2		E2	Н

BTS SERVICES IN	NFORMATIQUES AU		SESSION	2025			
	ANNEXE 9	9-5-A : Grille d'aide à l'	évaluation (recto	o)			
	Épreuve E6 - Admini	stration des systèmes et	des réseaux (opt	tion SISR)			
Nom, prénom :		Date :	. / /	N° candidat :			
Épreuve ponctuelle	Con	trôle en cours de formation	n 🗌	N° commission :			
Noms des membres de	la commission d'interrogati	on					
	Proposition de note su	uite à l'évaluation du pro	fil de la personne	candidate			
	te (voir au verso). Une	de maîtrise des compéten grille proposant des élé					
	ive. Le cas échéant, l'a	ssement de la note, sur la appréciation littérale fera					
			NOTE / 20				
		Liste des pénalités reter	nues				
Les pénalités ci-dess tienne compte.	ous doivent être applique	ées de façon à ce que la n	ote finale de la pe	ersonne candidate (ar	nexe 7-6) en		
L'outil d'aide à l'app pénalité attribuée.	L'outil d'aide à l'appréciation de l'environnement technologique (annexe 8) permettra de préciser les éléments fondant la						
Absence d'une ré	éalisation professionnelle	(10 points de pénalité)					
Absence des deu	Absence des deux réalisations professionnelles (20 points de pénalité)						
Environnement tec	Environnement technologique mis en œuvre non conforme à l'annexe II.E (jusqu'à 15 points de pénalité)						
			NOTE FINALE	E .	/ 20		
	Note à reporter sur la fiche d'appréciation						
Tableau d'aide	Tableau d'aide à l'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences du bloc au verso						
Non évalué	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	Excellente r	naitrise		

	N'identifie pas, n'exploite pas ou n'intègre pas les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre partiellement les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Analyse de façon pertinente les informations, indicateurs, besoins ou contraintes, en mobilisant des outils
	Ne répond pas ou n'apporte pas de solution aux besoins exprimés	Répond de façon peu adaptée au besoin exprimé, propose des solutions peu pertinentes	Atteint les objectifs demandés, répond globalement aux besoins exprimés ou donne des éléments de solution	Propose des solutions pertinentes, permettant des améliorations/gains notables et en anticipant les contraintes
Sous-compétence non évaluée au travers de la situation retenue	Ne s'implique pas ou ne mobilise pas les technologies et démarches adéquates dans la production du résultat attendu	Ne structure pas sa démarche ou mobilise de façon parcellaire les technologies et démarches	Réalisation rigoureuse mobilisant les technologies et démarches appropriées	Mobilise une démarche agile et réactive, envisageant diverses technologies et solutions possibles
	Ne traite pas les erreurs	Identifie les erreurs sans les résoudre	Identifie et résout les erreurs	Identifie et résout les erreurs et les documente
	Ne communique pas de façon appropriée, ni à l'écrit, ni à l'oral	Communique à l'écrit et/ou l'oral sans apporter d'argumentation	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon claire et explicite	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon adaptée aux interlocuteurs, argumente de façon étayée

Niveaux de maîtrise						Tester l'intégration et l'acceptation d'une solution		
Compétences								
						d'infrastructure		
Concevoir une solution d'infras	structu	ıre rés	eau [			Déployer une solution d'infrastructure		
Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique □ □ □	пп					Exploiter, dépanner et superviser une solution		
	шш					d'infrastructure réseau		
Étudier l'impact d'une évolution d'un élément						Administrer sur site et à distance des éléments d'une		
d'infrastructure sur le système informatique						infrastructure		
Élaborer un dossier de choix d'une solution						miastructure		
						Automatiser des tâches d'administration		
d'infrastructure et rédiger les spécifications techniques								
Choisir les éléments nécessaires pour assurer la						Gérer des indicateurs et des fichiers d'activité des		
qualité et la disponibilité d'un service	ШΙ					éléments d'une infrastructure Identifier, qualifier, évaluer et réagir face à un incident		
Maquetter et prototyper une solution d'infrastructure								
mayaran or provery per and section of minimum areas.						ou à un problème		
permettant d'atteindre la qualité de service attendue								
Déterminer et préparer les tests nécessaires à la	_ <b>`</b> _\ <b>0</b> _	, w	<u>e e</u>	e e	nte se	Évaluer, maintenir et améliorer la qualité d'un service		
validation de la solution d'infrastructure retenue	Non	Non maitrisé	aitri: ırtie	Bonne	Excellente maitrise	ANNEXE 9-5-A: E6 - (option SISR) - Grille d'aide à l'évaluation (verso)		
Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure	,	Ε	Σ α	<u> </u>	EX	Indicateurs de performance		
réseau						Les fonctionnalités et les exigences liées à la qualité attendue de la solution d'infrastructure sont identifiées.		
Installer et configurer des éléments d'infrastructure 🗆 🗆 🗆	П					Les contextes d'utilisation, les processus et les acteurs sur lesquels la solution d'infrastructure à produire aura un impact sont décrits.  Les composants de l'architecture technique sur lesquels la solution d'infrastructure à produire aura un impact sont recensés.		
Installer et configurer des éléments nécessaires pour						Les risques liés à une mauvaise utilisation ou à un dysfonctionnement de la solution d'infrastructure sont identifiés. Les choix de		
						solutions répondant au besoin exprimé (adaptation d'une solution existante ou réalisation d'une nouvelle) sont décrits et justifiés en termes de coût, de délai et de qualité.		
assurer la continuité des services Installer et configurer						La solution proposée tient compte des limites de responsabilité du prestataire informatique vis-à-vis de son métier et de son environnement. Le dossier de choix et l'argumentaire technique sont rédigés et prennent en compte des préoccupations éthiques et environnementales.		
des éléments nécessaires pour	ПГ		пп			Les éléments permettant d'assurer la qualité et la continuité des services sont justifiés et caractérisés :		
assurer la qualité de service Rédiger ou mettre à jour la						<ul> <li>les éléments à sauvegarder et à journaliser pour assurer la continuité du service et la traçabilité des transactions sont identifiés;</li> <li>les procédures d'alerte associées au service sont spécifiées;</li> </ul>		
documentation technique et						- les solutions de fonctionnement en mode dégradé et les procédures de reprise du service sont décrites.		
utilisateur d'une solution d'infrastructure						La maquette et le prototype sont conformes au besoin exprimé. Les tests d'acceptation nécessaires à la validation de la solution d'infrastructure sont recensés. Les jeux		
						d'essai pertinents et les procédures pour la réalisation des tests sont préparés.		

Des éléments d'infrastructure (élément d'interconnexion, service, serveur, équipement utilisateur) sont installés et configurés.

Les éléments d'infrastructure permettant d'assurer la continuité de service sont installés et configurés.

Le service fonctionne avec la disponibilité attendue.

Une procédure de remplacement ou de migration d'un élément d'infrastructure est élaborée et mise en œuvre en respectant la continuité d'un service.

Les éléments d'infrastructure permettant d'assurer la qualité de service sont installés et configurés.

Le service fonctionne avec la qualité attendue.

La solution d'infrastructure est installée et configurée dans les règles de l'art :

- l'environnement de test est mis en place :
- les tests pertinents d'intégration et d'acceptation sont effectués ;
- le rapport de tests est rédigé;
- la documentation est à jour et disponible ;
- la solution d'infrastructure tient compte des préoccupations de développement durable.

L'intégration de la solution ne génère pas de dysfonctionnement du réseau ou dans le réseau.

Une procédure claire de déploiement de la solution est rédigée.

La solution d'infrastructure est déployée selon la procédure et la planification définies.

Un dispositif d'administration sur site et à distance est configuré et exploité.

Les conditions d'administration des éléments d'infrastructure sont maîtrisées.

L'automatisation des tâches d'administration répond au besoin exprimé.

Les outils nécessaires à la production d'indicateurs d'activité et à l'exploitation de fichiers d'activité sont installés et configurés.

Les dysfonctionnements récurrents dans une solution d'infrastructure sont repérés et leurs causes identifiées.

Le degré d'urgence et le niveau d'intervention sont définis.

Les conséquences techniques du problème sont évaluées.

L'incident est résolu ou escaladé de manière efficiente, en tenant compte des délais et procédures en vigueur.

Le problème est résolu ou escaladé de manière efficiente, en tenant compte des délais et

procédures en vigueur. Les rapports d'incidents et les comptes rendus de problèmes sont

rédigés et adaptés à chaque destinataire tant par leur contenu que par leur présentation.

Des mesures correctives sont proposées ou mises en œuvre pour maintenir ou améliorer la qualité d'un service.

Les éléments d'une solution d'infrastructure et leur utilisation sont supervisés.

Les indicateurs et les fichiers d'audit sont analysés et exploités.

Des alertes adaptées à la criticité du service sont générées.

Les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service sont appliquées.

Le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments d'infrastructure permettant une reprise du service sont périodiquement vérifiés.

Le rétablissement de la qualité du service est assuré dans les délais prévus.

BTS SERVICES IN	BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS				
	ANNEXE 9	9-5-B : Grille d'aide à l'	évaluation (recto	o)	
	Épreuve E6 - Concepti	on et développement d'	applications (op	tion SLAM)	
Nom, prénom :		Date :	. / /	N° candidat :	
Épreuve ponctuelle	Con	trôle en cours de formatio	n 🗆	N° commission	:
Noms des membres de	la commission d'interrogati	on			
	Proposition de note su	ite à l'évaluation du pro	fil de la personne		••••
la personne candida compétences est prop La commission sera	te (voir au verso). Une posée en bas de page. vigilante, lors de l'établi uve. Le cas échéant, l'a	de maîtrise des compéten grille proposant des élés ssement de la note, sur la appréciation littérale fera	nents d'appréciat	ion des niveaux impétences du bl	de maîtrise des
communicable a la po	ersonne candidate.		NOTE / 20		
		Liste des pénalités reter	nues		
Les pénalités ci-dessitienne compte.	ous doivent être applique	ées de façon à ce que la n	ote finale de la pe	ersonne candidate	e (annexe 7-6) er
L'outil d'aide à l'app pénalité attribuée.	préciation de l'environne	ment technologique (anne	xe 8) permettra d	e préciser les élé	éments fondant la
☐ Absence d'une ré	éalisation professionnelle	(10 points de pénalité)			
Absence des deux	x réalisations professionr	nelles (20 points de pénalit	é)		
Environnement tec	chnologique mis en œuvre n	on conforme à l'annexe II.E	jusqu'à 15 points de	e pénalité)	
			E FINALE / 20	-	
Tableau d'aide	à l'appréciation des niv	Note à reporter s' eaux de maîtrise des com	ur la fiche d'appréci pétences du bloc		personne candidate
Non évalué	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise		nte maitrise

	N'identifie pas, n'exploite pas ou n'intègre pas les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre partiellement les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Analyse de façon pertinente les informations, indicateurs, besoins ou contraintes, en mobilisant des outils
	Ne répond pas ou n'apporte pas de solution aux besoins exprimés	Répond de façon peu adaptée au besoin exprimé, propose des solutions peu pertinentes	Atteint les objectifs demandés, répond globalement aux besoins exprimés ou donne des éléments de solution	Propose des solutions pertinentes, permettant des améliorations/gains notables et en anticipant les contraintes
Sous-compétence non évaluée au travers de la situation retenue	Ne s'implique pas ou ne mobilise pas les technologies et démarches adéquates dans la production du résultat attendu	Ne structure pas sa démarche ou mobilise de façon parcellaire les technologies et démarches	Réalisation rigoureuse mobilisant les technologies et démarches appropriées	Mobilise une démarche agile et réactive, envisageant diverses technologies et solutions possibles
	Ne traite pas les erreurs	Identifie les erreurs sans les résoudre	Identifie et résout les erreurs	Identifie et résout les erreurs et les documente
	Ne communique pas de façon appropriée, ni à l'écrit, ni à l'oral	Communique à l'écrit et/ou l'oral sans apporter d'argumentation	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon claire et explicite	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon adaptée aux interlocuteurs, argumente de façon étayée

Niveaux de maîtrise		une version d'une solution applicative	
Compétences		Évaluer la qualité d'une solution applicative	
Concevoir et développer une solu	tion applicative $\Box$ $\Box$ $\Box$	Analyser et corriger un dysfonctionnement	
Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique $\square \ \square$		Mettre à jour des documentations technique et	
Participer à la conception de l'architecture d'une		d'utilisation d'une solution applicative	
solution applicative		Élaborer et réaliser les tests des éléments mis à jour $\Box$ $\Box$	
Modéliser une solution applicative			
Exploiter les ressources du cadre applicatif (framework)	7 П П	Gérer les données	
Identifier, développer, utiliser ou adapter des		Exploiter des données à l'aide d'un langage de	
composants logiciels Exploiter les technologies Web pour		requêtes Développer des fonctionnalités applicatives au sein	
mettre en œuvre		système de gestion de base de données (relationnel ou non)	
les échanges entre applications, y compris de mobilité			
		Concevoir ou adapter une base de données	
Utiliser des composants d'accès aux données		Administrer et déployer une base de données	
Intégrer en continu les versions d'une solution		ANNEXE 9-5-B : E6	6 – (option SLAM) - Grille d'aide à l'évaluation (verso)
applicative Réaliser les tests nécessaires à la validation ou à la		Indicateurs de performance	
mise en production d'éléments adaptés ou développés Rédiger des documentations technique et d'utilisation		La proposition de la solution applicative répond au besoin exprimé d - la modélisation de l'application est conforme aux besoins ; - la maquette des éléments applicatifs de la solution respecte les fond	ans le cahier des charges y compris dans sa dimension contractuelle :
d'une solution applicative Exploiter les fonctionnalités d'un environnement de		répondent aux contraintes ergonomiques.  Le choix des composants logiciels à utiliser et/ou à développer est pe Les composants logiciels sont validés par les procédures de tests unit	ertinent.
développement et de tests Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une		Un service Web est exploité pour échanger des données entre applica Les données persistantes liées à la solution applicative sont exploitée le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des techno	ations. es à travers un langage de requête lié à la base de données qui peut être plogies Web, un langage de requête présent dans l'outil de
solution applicative			ce.  t respecte les contraintes techniques figurant dans le cahier des charges;
Recueillir, analyser et mettre à jour les informations sur	ппппп	<ul> <li>les tests d'intégration sont réalisés;</li> <li>un outil collaboratif de gestion des itérations de développement et d'intégration des développement et d'intégration de développement et d'intégration de développement et d'intégration de développement et d'intégration de developpement et d'intégration de différence de la contract de la contra</li></ul>	de versions est utilisé ;

	- une documentation des versions vient appuyer l'intégration continue ;
	- les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés ;
	- un document est rédigé pour chaque contexte d'utilisation de l'application et est adapté à chaque destinataire tant par son contenu que par sa présentation;
	- le développement tient compte des préoccupations de développement durable.
	L'application développée est opérationnelle conformément au cahier des charges et stable dans l'environnement de production.
	L'évolution de la solution applicative répond aux besoins exprimés dans le cahier des charges.
	La modélisation de l'application existante est mise à jour par les nouvelles fonctionnalités et/ou les nouveaux correctifs apportés.
	L'interface utilisateur est mise à jour en respectant les contraintes ergonomiques.
	Un outil collaboratif de gestion des versions est utilisé.
	Des composants logiciels sont adaptés pour améliorer la qualité de la solution applicative.  Les composants logiciels adaptés et/ou corrigés sont validés par les procédures de tests unitaires et
	fonctionnels.
	Le dysfonctionnement de la solution existante est corrigé selon les procédures en vigueur et dans les délais.
	Les accès aux données persistantes à travers le langage de requête du système de gestion de base de
	données relationnel, le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, le langage de requête de l'outil de correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de
	persistance sont mis à jour.
	Les tests de non régression sont réalisés.  Les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés.
	La documentation technique et d'utilisateurs de la solution applicative sont mises à jour.
	L'application améliorée et/ou corrigée est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.
_	L'exploitation des données permet de construire l'information attendue.
	Les accès aux données sont contrôlés conformément aux habilitations définies par le cahier des charges.
	Les traitements pris en charge par les composants développés dans la base de données sont conformes
	aux demandes du cahier des charges.
	Les données sont modélisées conformément au besoin de la solution applicative.
-	Le choix du type de base de données est pertinent.  L'accessibilité des données est conforme à la qualité de service attendue.
	La decessionne des données est comorne à la quante de service attendue.

La base de données est sauvegardée selon la planification retenue.

Des tests de restauration sont effectués.

La base de données est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.

## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS ANNEXE 9-6 : Fiche d'appréciation destinée à la personne candidate Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR) Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

Nom, prénom :				N° candidat :
Épreuve ponctuelle		Contrôle en cours	de formation	N° commission :
OPTION SISR		OPTION SLAM		Date: / /
Phase 1 : Entretien d'expl	icitation (20 m	inutes maximum)		
Observations				
Phase 2 : Recette de la so	lution (20 minu	ites maximum)		
Observations				

Appréciation sur les niveaux de maîtrise des compétences, sur l'environnement technologique des réalisations professionnell	r la mobilisation les présentées	n de toutes les compétences du bloc et sur la conformité de
Une réalisation professionnelle absente	I	Aucune réalisation professionnelle présentée ☐  NOTE / 20
Visa des membres de la commission d'interrogation		

	ANNEXE 10-A : Outil d'aide à l'appréciation de l'environnement technologique mobilisé par la personne candidate					
	Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)					
		En ráfáranca à l'ann	CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE exe II.E « Environnement technologique pour la certification » du référenti	al du DTS SIO		
			exe II.E « Environmement technologique pour la certification » du feferenti	er du B15 SIO		
	Identification <sup>13</sup>				SISR	
1. E	nvironnement com	nun aux deux option	S			
1.1	L'environnement tech	nnologique supportant l	e système d'information de l'organisation cliente comporte au moins :			
Éléments			Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation		
Un service d'authentification		ation				
Un	SGBD					
Un	accès sécurisé à inter	rnet				
Un	environnement de tra	vail collaboratif				
bas dif	ux serveurs, éventuell sés sur des systèmes d férents, dont l'un est u urce)	,				

SESSION 2025

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Nom et adresse du centre d'examen ou identification de la personne candidate individuelle (numéro, nom, prénom)

## ANNEXE 10-A (suite) : Modèle d'attestation de respect de l'annexe II.E – « Environnement technologique pour la certification » du référentiel Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Une solution de sauvegarde		
Des ressources dont l'accès est sécurisé et soumis à habilitation		
Deux types de terminaux dont un mobile (type smartphone ou encore tablette)		
1.2 Des outils sont mobilisés pour la gestion	n de la sécurité :	
Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Gestion des incidents		
Détection et prévention des intrusions		
Chiffrement		
Analyse de trafic		

Rappel : les logiciels de simulation ou d'émulation sont utilisés en réponse à des besoins de l'organisation. Ils ne peuvent se substituer complètement à des équipements réels dans l'environnement technologique d'apprentissage.

ANNEXE 10-A (suite) : Modèle d'attestation de respect de l'annexe II.E « Environnement technologique pour la certification » du référentiel Épreuve E6 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

2. Éléments spécifiques à l'option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » (SISR)

Rappel de l'annexe II.E du référentiel : « Une solution d'infrastructure réduite à une simulation par un logiciel ne peut être acceptée. »

2.1 L'environnement technologique supportant le système d'information de l'organisation cliente comporte au moins :

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Un réseau comportant plusieurs périmètres de sécurité		0
Un service rendu à l'utilisateur final respectant un contrat de service comportant des contraintes en termes de sécurité et de haute disponibilité		
Un logiciel d'analyse de trames		
Un logiciel de gestion des configurations		
Une solution permettant l'administration à distance sécurisée de serveurs et de solutions techniques d'accès		
Une solution permettant la supervision de la qualité, de la sécurité et de la disponibilité des équipements d'interconnexion, serveurs, systèmes et services avec remontées d'alertes		
Une solution garantissant des accès sécurisés à un service, internes au périmètre de sécurité de l'organisation (type intranet) ou externes (type internet ou extranet)		

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Une solution garantissant la continuité d'un service		
Une solution garantissant la tolérance de panne de systèmes serveurs ou d'éléments d'interconnexion		
Une solution permettant la répartition de charges entre services, serveurs ou éléments d'interconnexion		
2.2 La structure et les activités de l'organisation s'appuient sur au moins une solution d'infrastructure opérationnelle parmi les suivantes :		
	Description de l'implentation dans le centre d'evemen	Demorques de la commission

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Une solution permettant la connexion sécurisée entre deux sites distants		
Une solution permettant le déploiement des solutions techniques d'accès		
Une solution gérée à l'aide de procédures automatisées écrites avec un langage de scripting		
Une solution permettant la détection d'intrusions ou de comportements anormaux sur le réseau		

## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 10-B : Modèle d'attestation de respect de l'annexe II.E – Environnement technologique pour la certification du référentiel Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

En référe	nce à l'annexe II.E –	« Environnement technologique pour la certification » du référentiel du BT	S SIO	
Identification <sup>14</sup>				SLAM
1. Environnement com	mun aux deux option	S		
1.1 L'environnement tech	nnologique supportant	le système d'information de l'organisation cliente comporte au moins :		
Éléments		Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commissi d'interrogation	ion
Un service d'authentific	ation			
Un SGBD				
Un accès sécurisé à inter	rnet			
Un environnement de tra	avail collaboratif			
Deux serveurs, éventuel basés sur des systèmes d différents, dont l'un est u source)	l'exploitation			
ANNEXE 10-B (suite):	Modèle d'attestation d	le respect de l'annexe II.E – Environnement technologique pour la certification du	référentiel Épreuve E6 - Co	onception et
		développement d'applications (option SLAM)		
Éléments		Description de l'implantation dans le centre d'examen  (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commissi	ion

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Nom et adresse du centre d'examen ou identification de la personne candidate individuelle (numéro, nom, prénom)

Une solution de sauvegarde		
Des ressources dont l'accès est sécurisé et soumis à habilitation		
Deux types de terminaux dont un mobile (type smartphone ou encore tablette)		
1.2 Des outils sont mobilisés pour la gestion	n de la sécurité :	
Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Gestion des incidents		
Détection et prévention des intrusions		
Chiffrement		
Analyse de trafic		

Remarque : les logiciels de simulation ou d'émulation sont utilisés en réponse à des besoins de l'organisation. Ils ne peuvent se substituer complètement à des équipements réels dans l'environnement technologique d'apprentissage.

ANNEXE 10-B (suite) : Modèle d'attestation de respect de l'annexe II.E – Environnement technologique pour la certification du référentiel Épreuve E6 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

2. Savoirs spécifiques à l'option « solutions logicielles et applications métiers » (SLAM)

2.1 L'environnement technologique supportant le système d'information de l'organisation cliente comporte au moins :

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Un ou deux environnements de développement disposant d'outils de gestion de tests et supportant un cadre applicatif (framework) et au moins deux langages		
Une bibliothèque de composants logiciels		
Un SGBD avec langage de programmation associé		
Un logiciel de gestion de versions et de suivi de problèmes d'ordre logiciel		
Une solution permettant de tester les comportements anormaux d'une application		

2.2 Les activités de l'organisation cliente s'appuient sur aux moins deux solutions applicatives opérationnelles permettant d'offrir un accès sécurisé à des données hébergées sur un site distant. Au sein des architectures de ces solutions applicatives doivent figurer l'exploitation de mécanismes d'appel à des services applicatifs distants et au moins trois des situations ci-dessous :

Éléments	Description de l'implantation dans le centre d'examen (nom du service ou de l'outil et caractéristiques techniques)	Remarques de la commission d'interrogation
Du code exécuté sur le système d'exploitation d'une solution technique d'accès fixe (type client lourd)		
Du code exécuté dans un navigateur Web (type client léger ou riche)		

Du code exécuté sur le système d'exploitation d'une solution technique d'accès mobile	
Du code exécuté sur le système d'exploitation d'un serveur	

- 2.3 Une solution applicative peut être issue d'un développement spécifique ou de la modification du code d'un logiciel notamment open source.
- 2.4 Les solutions applicatives présentes dans le contexte sont opérationnelles et leur code source est accessible dans un environnement de développement opérationnel au moment de l'épreuve.